

LA PERSONNALITÉ DE LA SEMAINE > DIANE LAMARRE

page A14



STÉPHANE LAPORTE > LA REVANCHE DES COMPTABLES

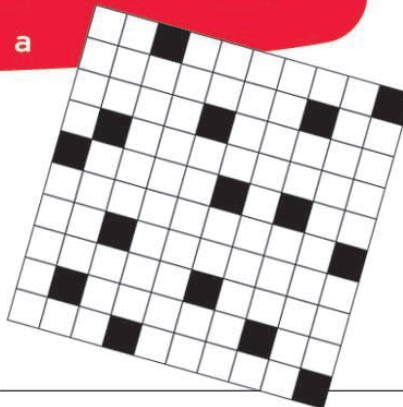
page A5

DEMAIN, LUNDI, LA PRESSE NE PARAÎT PAS



Visite guidée avec Bobby Hachey

Un reportage de G rald LeBlanc
Cahier L' t , page B1



La supergrille

page C5



Aouch! On d m nage

Cahier Sant , page C1

MONTR AL | DIMANCHE 30 JUIN 2002 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRAN AIS D'AM RIQUE | 118  ANN E > NO 246 > 54 PAGES > 4 CAHIERS

65   TAXES EN SUS | EST ET NORD-OUEST DU QU B C > HULL-OTTAWA > 70 

Plus de 400 m nages encore en qu te d'un logis

S BASTIEN RODRIGUE

Si la plupart des d m nements se font habituellement dans la bonne humeur, dans la sueur, avec de la bi re et de la pizza, le 1 r juillet 2002 laissera tout de m me un go t amer   un peu plus de 400 m nages qui se retrouveront temporairement sans logements aujourd'hui ou demain.

La folie du 1 r juillet s'est doucement enclench e hier avec des camions de travers encombrant de nombreuses rues de Montr al et des d m nageurs d'un jour poussant des meubles dans des escaliers aux angles parfois vertigineux.

Mais la m tropole conna tra une crise du logement in gal e en 2002 puisque seulement 75 m nages avaient eu besoin d'h bergement d'urgence l'ann e derni re. En fin d'apr s-midi hier, le centre d'aide mis sur pied par la Ville de Montr al d nombreait encore 419 m nages admissibles au programme de suppl ment au loyer qui se cherchaient toujours un endroit o  se loger.

Voir M NAGES en A2

MON CLIN D'OEIL > ST PHANE LAPORTE

Demain, comptez le nombre de drapeaux du Canada dans votre quartier, informez-en le gouvernement f d ral, et r clamez 300 000 \$ pour votre effort!



AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Arts et spectacles	B6-B11	La Presse Affaires	A9, A10
- t�l�vision	B2, B8		A2, A5
- Festival de jazz	B6, B7	Loteries	A2, A5
� tire-d'aile	B12	Monde	A6-A8
� votre tour	A13	Mots crois�s	C5, C6, C7
Bandes dessin�es	C7	Mot myst�re	C10
Bridge	C9	Petites annonces	C8
D�c�s	C11	- immobilier	C8, C9
�ditorial	A12	- marchandises	C9
�tes-vous		- emplois	C9
observateur?	C8	- automobile	C9-C11
Feuilleton	C7	Politique	A3
Forum	A11	Sciences	C12
G�nies en herbe	C6	T�tes d'affiche	C6
Horoscope	C10		



M T O

Voir S16

Passages nuageux
Maximum 30 > minimum 20



6 21924 98765 1

1
3
4
6

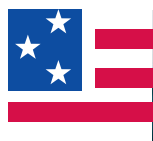
LE PETIT FRUIT EST ENFIN ARRIV !



PHOTO BERNARD BRAULT, La Presse

William Lavictoire, 6 ans,  tait heureux de croquer hier dans une bonne grosse fraise rouge et bien juteuse. L'enfant s' tait rendu avec son p re faire de l'autocueillette   Boucherville chez un producteur de petits fruits. C'est avec plus d'une semaine de retard que les fraises locales ont fait leur apparition cette ann e et la r colte pourrait aussi  tre moins importante, de nombreux champs ayant  t  inond s lors des pluies diluviennes qui se sont abattues sur le sud-ouest de la province il y a deux semaines.   lire en page A5.

Un 4 juillet sous l' gide de Dieu



RICHARD H TU

LA PRESSE   NEW YORK

Dans le pr ambule de la D claration d'ind pendance des  tats-Unis, Thomas Jefferson a  crit: « Nous tenons pour  videntes pour elles-m mes les v rit s suivantes: tous les hommes sont cr  s  gaux; ils sont dou s par le Cr ateur de certains droits inali nables; parmi ces droits se trouvent la vie, la libert  et la recherche du bonheur. »

Ces mots r volutionnaires ont galvanis  la nation n e le 4 juillet 1776. Un demi-si cle plus tard, ils ont inspir  les abolitionnistes des  tats nordistes, dont le combat s'est sold  par l' mancipation des esclaves des  tats sudistes. Ils ont eu une port e universelle, comme l'ont d montr  par exemple les Praguois en les r citant dans la rue, pendant la r volution de velours.

Avocat, philosophe et diplomate, Jefferson a jou  un r le cl  dans la r daction d'un autre document important, la Constitution des  tats-Unis, et tout particuli rement de son premier amendement, dont le libell  commence ainsi: « Le Congr s ne fera aucune loi qui touche l' tablissement ou interdise le libre exercice d'une religion. »

La semaine derni re, c'est en

vertu de cet amendement qu'une Cour d'appel de la Californie a jug  anticonstitutionnel le Serment d'all geance, soulevant un toll  aux  tats-Unis.

Les juges californiens ont-ils honor  ou d natur  le principe d fendu par Jefferson, celui de la s paration de l' glise et de l' tat?

L'histoire fait un peu penser   l'affaire du kirpan au Qu bec. Elle met en vedette un p re ent t . L'homme s'appelle Michael Newdow et vit   Sacramento, en Californie. Se disant ath e, il a engag  des poursuites, car il s'oppose   ce que sa fille soit oblig e de r citer le Serment d'all geance dans son  cole.

Un serment que des millions de petits Am ricains r citent chaque matin   leur arriv e   l' cole, une main pos e sur le c ur: « Je pr te

serment au drapeau des  tats-Unis d'Am rique et   la r publique qu'il repr sente, une nation sous l' gide de Dieu, indivisible, avec libert  et justice pour tous. »

 crit par un socialiste   la fin du XIX  si cle si cle, le serment d'all geance se voulait   l'origine une c l bration pure des id aux r publicains. Au milieu de la guerre froide, le Congr s lui a donn  une connotation religieuse en ins rant les mots « une nation sous Dieu », histoire de marquer la diff rence entre les  tats-Unis et l'Union sovi tique « sans croyance ».

Pendant plus d'un demi-si cle, les Am ricains se sont accommod s de cette version du serment d'all geance. Mais Michael Newdow a tout remis en question, soutenant en Cour que ce serment brimait les droits de sa fille ath e et ouvrait une br che dans le mur s parant l' glise et l' tat.

Et, mardi dernier, la tr s lib rale Cour d'appel de San Francisco est tomb e d'accord avec lui, rendant une d cision qui pourrait affecter neuf  tats de l'Ouest des  tats-Unis, dont la Californie (50 millions d'habitants).

Voir DIEU en A2

Deux heures en ville

DANIEL LEMAY

DEUX COUPLES du New Jersey viennent de stationner dans le Quartier chinois. Une dame surblonde aux lunettes d' cailles de Mandchourie demande le chemin du Jazz Festival, que La Presse conna t assez bien, *thank you very much*. Mais le grand monsieur, lui, veut se sustenter avant la java.

  Tu viens de manger.
  Pourquoi veux-tu manger encore?

  Parce que j'ai faim.

Boulevard Ren -L vesque, des Br siliens arborent sur leurs autos le drapeau jaune et vert de leur pays avec la devise nationale *Ordem i progresso*. Ordre et progr s, c'est probablement aussi le plan de match de l' quipe du Br sil qui joue ce matin contre l'Allemagne (SRC/CBC, 6 h 30) la finale du Mondial de soccer. S'il faut que la Selecao batte la Mannschaft, la ville va virer jaune et vert, au moins jusqu'au Grand  v nement de mardi au Festival de jazz: la Fiesta Nuevo Latino avec King Chango. Ils sont v n z liens mais qu'importe, le *futbol* latino aura triomph  des Teutons.

Avant le premier cours de la Petite  cole du jazz, au Complexe Desjardins, Michel Donato nous raconte un peu le voyage de la Petite  cole en Guadeloupe. Dix shows en 14 jours, bien log  et des enfants heureux qui chantaient du jazz en cr ole: « Une belle gig », sourit le contrebassiste qui aime la vie autant que la musique.

Quand m me curieux que le Festival de jazz, en qu te constante d'argent neuf, n'ait jamais eu l'id e de commercialiser la Petite  cole. Tout est l : le concept, le sc nario, un quatuor haut de gamme (outre Donato, James Gelfand au piano, Andr  Leroux au sax, Jim Hillman   la batterie), des chanteurs de talent en la Bande magn tik et Jacques L'Heureux qui fait toujours un sympa R mi Dor , promu professeur suppl ant   la Petite  cole. Le FIJM peut aussi compter sur l'immense r seau de distribution de Provigo/Loblaw's/Maxi pour vendre disques et cassettes vid o, comme il le fait pour la Carte des amis du Festival. Qu'est-ce qui manque? Le flash? L' nergie cr atrice? R veille-toi, jazz, et sens le bon caf  Choix du Pr sident! Le fric? Peut- tre avec les surplus du Festival, comme pour les concerts de la s rie Jazz   l'ann e. Vive la Petite  cole   l'ann e!

En tourn e de casting », l'animateur sr cen Jacques Languirand et sa femme Nicole Dumais admirent les talents de chanteuse et de com dienne de Lana Charbonneau de la Bande magn tik. Faute de producteur, le couple a d cid  de produire lui-m me *Man Inc.*, une pi ce musicale de M. Languirand, cr  e en anglais   Toronto en 1970 et o  il est entre autres question de Big Brother. « Je ne comprends toujours pas comment j'ai pu  crire  a   cette  poque », sourit l'auteur de *Klondike* qui, en 1970, avait... attendez un peu... 38 ans. Premi re fran aise de *Man Inc.* au Monum nt-National en mars 2003.

Voir VILLE en A2



PLEINS FEUX

General Motors

La Presse

CITE

CKAC 730

La Presse

20h30

SALLE WILFRID-PELLETIER - PDA

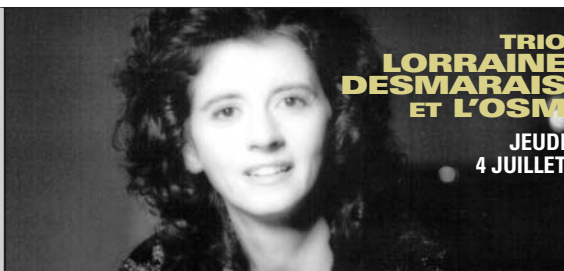
175, Sainte-Catherine Ouest



MARIANNE FAITHFULL

MERCREDI

3 JUILLET



TRIO LORRAINE DESMARAIS ET L'OSM

JEUDI

4 JUILLET

Billets en vente

Place des Arts (514) 842-2112

www.pda.qc.ca

Spectrum

www.spectrumdemontreal.ca

Comptoirs Admission (514) 790-1245

www.admission.com

Info Jazz Bell

1 888 515-0515 | 514 871-1881

www.montrealjazzfest.com



1 > MARDI DANS LA PRESSE



Les vacances d'Alice

Les Winnebago et autres caravanes sillonnent encore les routes du Québec à la queue leu leu cet été. Paul Roy et sa fille de 10 ans, Alice, eux, ont choisi la bonne vieille tente pour faire le tour de la Gaspésie. Mais une tente familiale, dans laquelle ils vont pouvoir tenir debout, s'éclairer... et se réfugier en cas d'attaque massive de mouches noires. Nous publierons mardi le premier d'une série d'articles sur leur escapade. À lire mardi dans le cahier Actuel.

2 > AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



> Suivez en direct la finale Brésil-Allemagne
cyberpresse.ca/mondial

> Tout sur le Festival international de jazz de Montréal
cyberpresse.ca/jazz

> Faites votre sélection dans les films d'été
cyberpresse.ca/films

POUR NOUS JOINDRE

La Presse / cyberpresse.ca , 7, rue Saint-Jacques, Montréal (QC) H2Y 1K9

La Presse

	TÉLÉPHONE	TÉLÉCOPIEUR	COURRIEL	HEURES D'OUVERTURE
RÉDACTION		(514) 285-6808	redaction@lapresse.ca commentaires@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 8 h15 à minuit Sam: 10h à minuit Dim: 10h à minuit
Actuel	(514) 285-7070	(514) 285-6808	actuel@lapresse.ca	
Arts et Spectacles		(514) 285-4814	arts@lapresse.ca	
Économie		(514) 285-4809	economie@lapresse.ca	
Montréal Plus		(514) 285-6808	montrealplus@lapresse.ca	
Sports		(514) 350-4854	sports@lapresse.ca	
Éditorial, Forum	(514) 285-7027	(514) 285-4816	forum@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 9 h à 17 h
CYBERPRESSE	(514) 285-7070	(514) 285-7123	commentaires@cyberpresse.ca	Lundi au vendredi: 6 h à 2 h Samedi et dimanche: 7 h à 2 h
ABONNEMENT	(514) 285-6911 / 1-800-361-7453	(514) 285-7039	abonnement@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 6 h30 à 17 h30 Sam: 7 h à midi / Dim: 7 h à 11 h
PETITES ANNONCES	(514) 987-8363 / 1-866-987-8363	(514) 848-6287	petitesannonces@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 8 h00 à 17 h30
PAGES ANNIVERSAIRES / ARCHIVES PHOTO	(514) 285-7364	(514) 285-6988	archives@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 9 h à 17 h
PUBLICITÉ				
Décès et remerciements	(514) 285-6816	(514) 350-4875	deces@lapresse.ca	Lundi au jeudi: 8 h30 à 21 h Vendredi: 8 h30 à 20 h30 Samedi et dimanche: 14 h à 18 h
Carrières et professions	(514) 285-7320	(514) 499-2053	carrieres@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 8 h30 à 17 h30
National et voilà!	(514) 285-7306	(514) 845-8129	—	Lundi au vendredi: 8 h30 à 17 h30
Vente au détail	(514) 285-6931	(514) 845-5830	—	Lundi au vendredi: 8 h30 à 17 h30

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. Envois de publication canadienne Contrat de vente numéro 0531650 Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518

3 > À VENIR CETTE SEMAINE



> Musique et paix

Des juifs et des Arabes réunis autour du jazz. Mardi dans le cahier Arts et Spectacles.



> Figures

Rencontre avec l'architecte utopiste Moshe Safdie, père d'Habitat 67. Mardi dans le cahier Actuel.



> Le Mondial

Le bilan de notre envoyé spécial qui a vu la grande finale Brésil-Allemagne. Mardi dans le cahier Sports.

LOTERIES

LA QUOTIDIENNE

> À trois chiffres : **0-6-0**

> À quatre chiffres : **0-5-6-8**

LOTO 6/49

> **8-22-41-43-48-49**

Compl. : **46**

> Extra : **0-5-4-7-1-8**

SUITES DE LA UNE

MÉNAGES

Suite de la page A1

Depuis un peu plus de deux semaines, il y a néan moins près de 246 ménages qui ont pu se trouver un logement par l'entremise du centre d'aide de la Ville ou avec l'aide financière qui limite le coût du loyer à 25 % du revenu total.

Si des locataires ne trouvent pas un logement d'ici demain, la Ville entreposera leurs meubles et leur trouvera un endroit où se loger. Mais selon Sandy Hébert de la Ville de Montréal, environ la moitié des ménages sans logement pourront habiter temporairement chez des amis. Les autres seront logés dans des hôtels ou des centres d'hébergement d'urgence installés dans des écoles. La Ville a réservé environ une centaine de chambres d'hôtels pour les journées suivants le 1^{er} juillet.

L'hébergement d'urgence a d'ailleurs commencé hier pour 26 personnes dont 10 enfants. Les cols bleus de la Ville ont également entreposé les effets personnels de 11 personnes. L'ampleur de la crise semble toutefois plafonner puisque les demandes d'aide ont ralenti ces derniers jours. Hier, le centre d'aide a reçu seulement une vingtaine de nouvelles demandes.

À partir d'aujourd'hui, la ligne téléphonique 868-GÎTE de la Ville de Montréal fonctionnera néanmoins 24 heures sur 24 jusqu'au 3 juillet. Les fonctionnaires et les cols bleus se préparent d'ailleurs à deux journées intenses puisque les personnes qui se retrouvent sur le pavé doivent les prévenir le jour même seulement.

Mais la crise du logement s'étend aussi à toute la région métropolitaine, indique le porte-parole du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), François Saillant. Des dizaines de ménages sont aussi mal pris en périphérie, à Châteauguay et à Saint-Eustache par exemple.

Les villes de Longueuil et de Laval semblent toutefois avoir évité le pire. À Longueuil, l'Office municipal d'habitation a traité 156 dossiers et il restait hier sept ménages sans logement au 1^{er} juillet. À Laval, il restait 14 familles sans gîte, mais l'Office municipal d'habitation serait en mesure de libérer des logements pour la moitié d'entre eux, selon le porte-parole de la Ville de Laval, Jean-Claude Beaudry.

Même si la Ville de Montréal fait un travail « impeccable », le porte-parole du FRAPRU constate toutefois que les suppléments au loyer offert par le gouvernement ne règlaient pas tous les problèmes de locataires. M. Saillant trouve d'ailleurs « scandaleux » que les 312 appartements sur le site Benny Farm restent vides alors que des personnes seront logées dans des centres d'urgence comme ceux ouverts pendant la crise du verglas en 1998. Il craint également que les personnes qui habitent temporairement chez des amis soient « oubliées » par les autorités.

Mais pour de nombreux Montréalais plus chanceux, l'aménagement dans un nouveau chez-soi débutait hier. François Roy et Isabelle Tremblay préparaient leurs boîtes

pour le grand jour. C'était l'occasion de faire des découvertes quasi archéologiques dans leur réfrigérateur et de jeter de vieilles affaires. « Je chialais en faisant mes boîtes, mais je me disais que c'était bien moins pire qu'une personne avec deux enfants qui n'a nulle part où aller », dit Isabelle.

Dans le quartier Rosemont, la grande corvée avait commencé pour plusieurs locataires comme Isabelle Tremblay, Virginie Imbeault et Isabelle Lévesque. Les trois nouvelles « colocs » avaient une véritable armée de bras pour déménager dans leur 6 1/2 de la rue Holt. Et une chose revenait constamment parmi les personnes rencontrées hier: les déménagements sont exclus pour un bon bout de temps!

VILLE

Suite de la page A1

Sur le site, un peu avant le premier gros spectacle de 15 h, des milliers de festivaliers se font des réserves de soleil... en écoutant une entrevue de Radio-Jazz. La radio éphémère (89,3 FM) est une merveilleuse affaire, mais *La Presse* a découvert que peu de festivaliers, fussent-ils de l'avant-garde, se rendaient sur le site pour écouter des entrevues. Reste-t-il du café Choix du Président?

Il y a de la musique sur l'esplanade de la PdA. Et plein d'enfants au Parc musical du Canada. Du Canada? Eh! ben, dis donc... Y fait-on

jouer du Burton Cummings? Et de l'Ann Murray? File d'attente impatiente au kiosque de maquillage où une demi-douzaine de jeunes dames s'affairent sur autant de frimousses. Geneviève Trottier achève le tigre commandée par la belle Jeanne Pelletier du Mîle End. Touche finale: brillant de couleur dans le milieu du front. Pourquoi un tigre, Jeanne? « Parce que j'aime ça. » Chaque maquillage prend huit minutes; les maquilleuses ont un quota de 15 visages aux deux heures et travaillent trois blocs de deux heures par jour. Ce qui fait bien 45 visages à peindre, fois

12 jours... Luke, lui, refuse toute entrevue mais *La Presse*, perspicace, voit vite apparaître Spiderman. Rapport aux fils d'araignée...

Ceux que nous avions dans la tête, par ailleurs, se sont vite envolés quand le claviériste François Globenski a lancé le spectacle de Billy Craig avec un groove d'une telle force que la foule s'est mise à crier d'entrée. Et quand les gars du Millenium Jazz Orchestra sont montés sur la Grande scène, la rue Sainte-Catherine a pris une autre coche de bonheur. Même quand le soundman oubliait d'allumer le

micro des solistes (il y a beaucoup d'erreurs de son, dans la rue depuis jeudi. Café?).

Pascal Everton, lui, assis seul sur la bande de trottoir sur Jeanne-Mance, avait ses écouteurs sur la tête et un micro (allumé) au bout d'une longue tige. Un enregistrement pirate? Non. Pascal est acousticien, pas soundman. « Je mesure le niveau de bruit généré par le spectacle. Une étude préliminaire en vue de la construction de la salle de l'OSM, juste ici derrière. »

Derrière la scène, le compteur marquait 85 décibels (dBa). « Devant la scène, ça peut atteindre 95

ou 100 ». Et le max endurable avant de devenir sourd ou fou? « Après 15 minutes à 130 décibels, vaut mieux changer de place. » Ou baisser le son.

Le band de Billy Craig (un héritier du Chicago blues établi au Québec: bienvenue en retard) et le Millenium Jazz Band sont en symbiose parfaite, tant dans le blues que dans le funk. Merveilleux concert d'après-midi pour un samedi de festival.

Les oreilles pleines, la rue danse et sourit. Plaisir simple de la musique de trîpes. Et il ne fait même pas noir.

DIEU

Suite de la page A1

Selon la Cour, « la déclaration « nous sommes une nation sous l'égide de Dieu » est identique à la proposition « nous sommes une nation sous l'égide de Jésus » ou « Vishnou » ou « de Zeus », car aucune de ces professions ne peut être dénuée de connotation religieuse. »

Aussi faut-il abolir le serment d'allégeance, disent les juges dans leur décision.

Mais pourquoi s'arrêter en si bon chemin. Pourquoi ne pas déclarer anticonstitutionnel le dollar, qui porte la mention « In God We Trust »? Pourquoi ne pas interdire au président d'utiliser la formule « God Bless America ».

Aux États-Unis, même les puristes du premier amendement ont regretté la décision de la Cour d'appel de San Francisco, qui donne aux républicains un autre cheval de bataille pour les législatives de novembre. Les candidats du parti

pourront désormais dire: « Élimsez-moi, et je nommerai des juges conservateurs qui respecteront le serment d'allégeance! »

Par crainte d'être associés au jugement californien, les démocrates du Sénat ont fait adopter une résolution — par 99 voix sur 100 (il y avait un absent) — pour s'exprimer en faveur du maintien de la référence à Dieu dans le serment.

« Il existe une profonde différence entre la séparation de l'Église et de l'État et la notion d'une séparation entre l'État et Dieu », a déclaré le sénateur démocrate de Floride, Bill Nelson.

Thomas Jefferson serait peut-être d'accord avec ces paroles, lui qui a lié le « Créateur » à « certains droits inaliénables » des citoyens.

Mais que penserait-il de cette autre décision controversée, celle de la Cour suprême des États-Unis

d'approuver les bons d'éducation, ce système qui permet à certains parents d'utiliser l'argent du public pour envoyer leurs enfants dans des écoles privées (laïques ou confessionnelles)?

La Cour suprême a rendu sa décision au lendemain du jugement sur le serment d'allégeance. Cette fois-ci, les politiciens et intellectuels conservateurs ont crié victoire, mais ils n'étaient pas les seuls à célébrer. Dans les villes, des parents noirs et hispaniques se sont également réjouis de la survie d'un système qui veut encourager le choix en matière d'éducation.

De leur côté, des puristes du premier amendement de la Constitution ont poussé les hauts cris, de même que des défenseurs de l'école publique.

Et, aux États-Unis, le 4 juillet 2002 sera une fête sous Dieu, que ça plaise ou non à Thomas Jefferson.

DE TOUTES LES COULEURS!

Chaque samedi dans **La Presse**

MONTTOIT



ROLEX

Lady-Datejust

en or jaune 18 carats
avec lunette et cadran
sertis de brillants.



CHÂTEAU D'IVOIRE

Depuis 1978

2020 rue de la Montagne, juste au nord de Maisonneuve

(514) 845-4651

Offre de lancement
Londres
à partir de
399\$
vol aller-retour
Si réservé
aujourd'hui
Départs tous les samedis à compter du 22 juin
Consultez votre agent de voyage ou Multi-Voyages
(514) 858-0011 ou 1-888-302-6221
ou à : info@canadaaircharter.com

ACTUALITÉS

Urgences : une loi spéciale ne réglerait rien

Il faudra un jour ou l'autre que Québec trouve des solutions permanentes à la pénurie de médecins

ANDRÉ DUCHESNE

La menace brandit par le ministre de la Santé, François Legault, de recourir à une loi spéciale pour assurer un service continu dans toutes les urgences du Québec ne règlera pas le problème de la pénurie de médecins, clame le milieu de la santé.

C'est du moins l'opinion exprimée hier par trois ténors d'organismes associés au milieu de la santé joints par *La Presse*.

Le président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ), le Dr Rénald Dutil, veut bien faire preuve de bonne volonté mais, dit-il du même souffle, il faudra un jour ou l'autre que Québec trouve des solutions permanentes à la crise aiguë provoquée par le manque de médecins.

« Une loi spéciale pourrait forcer les médecins qui ne le font pas déjà à pratiquer un certain nombre d'heures dans les urgences des hôpitaux. Sauf que ces médecins-là ont, pour la très grande majorité, des clientèles ailleurs. Qu'est-ce qui va arriver s'ils ne leur offrent plus les mêmes services ? Tout le monde va se retrouver aux urgences ? On ne doit pas déshabiller Pierre pour habiller Paul », dit-il.



François Legault

Vice-président de l'Association médicale du Québec, un organisme regroupant environ 7000 médecins sur une base volontaire, le Dr André Senekas abonde dans le même sens. Il estime que le gouvernement a d'abord le « devoir de négocier » avec les médecins afin de freiner l'apparition de cas de ruptures de services dans les urgences.

Ce dernier qualifie de « déplorable » la menace d'un recours à une loi spéciale alors que c'est le gouvernement péquiste qui a fait prendre leur retraite à un millier de médecins il y a quelques années avec son programme de départs volontaires.

Du côté de l'Association des hôpitaux du Québec (AHQ), le président Jean-Paul Cadieux soutient qu'il y a une différence entre le nombre de médecins identifiés et les médecins pratiquant à temps complet au Québec.

« Plusieurs médecins font de la gestion et ne pratiquent plus. D'autres travaillent moins d'heures pour des raisons familiales. Si on fait une équivalence de personnes travaillant à temps complet, il y a beaucoup moins de médecins en exercice que l'on croit », dit-il.

Par contre, il lance un appel aux médecins, soutenant qu'en période de crise, il y a une « responsabilité morale et professionnelle » à exercer.

Là-dessus, le Dr Dutil rappelle qu'il a envoyé vendredi une lettre aux quelque 7500 membres de la fédération les incitant à donner un coup de main à leurs collègues des urgences lorsqu'ils le peuvent. « Il faut établir des priorités », reconnaît-il.

Au cabinet du ministre François Legault, on continue à soutenir que le problème n'en est pas un d'effectifs, mais d'organisation.

Et, avertit l'attachée de presse du ministre, Anne Marcotte, ce dernier ne tolérera pas les ruptures de services, quitte à ce que les députés de l'Assemblée nationale soient rappelés pour l'adoption d'une loi spéciale. Des juristes planchent déjà sur son contenu, ajoute-t-elle.

La députée libérale de Laviollette, Julie Boulet, laisse entendre que le PLQ pourrait appuyer le gouvernement. « Ce qu'on veut, ce sont des services. Si une loi spéciale nous en procure, on ne s'y opposera pas. L'intérêt de la population doit transcender la partisanerie », déclare cette pharmacienne de profession.

Mais elle aussi affirme que loi spéciale ou



Rénald Dutil

non, le problème demeure entier. Elle rappelle en guise d'exemple la mort récente de Claude Dufresne, cet homme qui n'avait pas été admis à l'hôpital de Shawinigan parce que les urgences étaient fermées. « Dans mon comté, n'essayez pas de trouver un médecin de famille ; ils ne prennent plus de nouveaux patients. Il y a un médecin de Saint-Tite qui va bientôt quitter la région et on ne sait pas quoi faire de ses 3000 dossiers », ajoute la députée.

On compte autour de 90 urgences dans les différents hôpitaux du Québec, dont les deux tiers se trouvent en région.

Dans l'ensemble, environ 2200 médecins s'y partagent le travail, mais seulement 175 à 200 à plein temps. Les autres sont des omnipraticiens ayant des occupations ailleurs.

En avril dernier, hôpitaux ont signalé la possibilité d'avoir à faire face à des ruptures de services cet été.

Dans 29 cas, on a réussi à colmater les brèches. Il reste 11 hôpitaux problématiques dont 3 (Shawinigan, Jonquière et Val-d'Or) où les urgences ferment la nuit.

Une équipe dépêchée par le ministère de la Santé poursuit la tournée de ces 11 établissements afin de trouver des solutions.



PHOTO ROBERT SKINNER, La Presse ©

Les nouvelles traverses pour piétons installées dans le cadre d'un projet pilote dans l'arrondissement Saint-Laurent n'ont pas changé pour le moment le comportement de plusieurs automobilistes envers les piétons.

Les automobilistes font fi des traverses pour piétons

SÉBASTIEN RODRIGUE

LES AUTOMOBILISTES semblent respecter plus ou moins la nouvelle signalisation de traverses pour piétons implantée à quatre endroits dans le cadre d'un projet pilote dans l'arrondissement Saint-Laurent.

Après un peu moins de deux semaines d'implantation, *La Presse* a voulu constater sur place comment les automobilistes se comportaient en procédant à une expérience non scientifique.

Après une vingtaine de tentatives pour traverser le boulevard Décarie, au moins un

automobiliste sur deux a poursuivi sa course même si quelqu'un était clairement engagé sur les bandes jaunes peintes au sol.

La Ville de Montréal a mis à l'essai ces quatre nouvelles traverses qui ont en quelque sorte pour but de changer la mentalité des automobilistes et des piétons.

Des blocs de béton peints en jaune ont été installés de chaque côté de la rue, ce qui rétrécit le passage. Des panneaux rappellent également que le Code de la sécurité routière prévoit des amendes allant jusqu'à 200 \$ pour les automobilistes qui ne s'arrêtent pas lorsqu'un piéton attend pour traverser.

La Ville espère inciter les automobilistes à plus de courtoisie envers les piétons et inciter ces derniers à utiliser exclusivement les traverses.

Un chauffeur de taxi qui a omis de s'arrêter a dit pour sa défense qu'il ne connaissait pas cette nouvelle signalisation. Un autre automobiliste a indiqué pour sa part qu'il s'arrêterait parce qu'il en avait entendu parler à la radio.

Julia Gonzales, dont le balcon donne directement sur la traverse expérimentale située boulevard Décarie constate que beaucoup d'automobilistes ne se laissent pas impressionner par les risques d'amendes de

200 \$. Quant aux rares piétons observés hier, ils continuaient pour la plupart de traverser la chaussée un peu partout.

Lors du lancement de ce projet pilote, le président de la commission des transports, le conseiller municipal Jeremy Searle, déclarait vouloir instaurer un respect mutuel entre piétons et automobilistes.

De leur côté, les policiers distribuent des « billets de courtoisie » dans un premier temps et émettront des billets d'infraction à la rentrée des classes. Il a toutefois été impossible hier d'obtenir le nombre d'avertissements donnés par le service de police de la Ville de Montréal.

Le rapport blâmant les pilotes américains laisse froid

ANDRÉ DUCHESNE

LES CONCLUSIONS de deux rapports d'enquête blâmant sévèrement les militaires américains à l'origine de la bétise ayant causé la mort de quatre soldats canadiens en Afghanistan laissent froid les proches de Ainsworth Dyer, ce soldat originaire de Montréal.

« Est-ce que vous croyez que les États-Unis vont mettre le pilote en prison pour cela ? Moi, je ne le crois pas. Les États-Unis ne se préoccupent de rien », a laissé tomber Steven Dyer, frère de Ainsworth, joint à son

domicile situé dans la région de Tampa, en Floride.

Âgé de seulement 25 ans, Ainsworth Dyer était un des quatre membres du régiment d'infanterie légère Princess Patricia d'Edmonton mort à la suite d'un bombardement erroné commis par deux pilotes de chasseurs F-16 américains le 17 avril dernier dans la région de Kandahar, en Afghanistan.

Dans sa déposition, le pilote qui a largué la bombe, le major Harry Schmidt, avait déclaré avoir cru que les tirs détectés au sol constituaient une attaque de missiles sol-air contre lui et son collègue. Dans les faits, il

s'agissait d'un exercice de tirs réels autorisé pour les soldats canadiens présents en Afghanistan.

Résultat : non seulement le blâme a-t-il été jeté sur les deux pilotes impliqués dans cet histoire mais des sanctions pourraient être prises à leur égard et contre d'autres membres de la chaîne de commandement responsables de cette bétise.

Dans une entrevue accordée à *La Presse* deux jours après la mort de son fils, Agatha Dyer avait exprimé sa colère contre le président américain George Bush. En dépit de messages laissés à son domicile hier et vendredi, elle n'a pu être jointe.

Chose certaine, son fils Steven a exprimé le même dépit à l'endroit du président Bush. « J'aurais cru qu'il aurait exprimé davantage de sympathie à l'endroit des familles des victimes, qu'il appelle ma mère et mes soeurs », a-t-il ajouté.

Dans une entrevue accordée jeudi au quotidien *The Toronto Star*, la fiancée d'Ainsworth Dyer, Jocelyn Van Sloten, a déclaré que la publication de ces deux rapports ne faisait aucune différence dans sa vie. « Ils ne ramèneront pas les soldats. Tout ce que l'on peut en tirer ce sont des leçons pour le futur », a-t-elle indiqué.

Le Canada en questions...

- Presse Canadienne
- VOICI UN questionnaire portant sur la fête du Canada:
1. D'où vient le mot Canada?
 2. À quel endroit fut établie la première colonie européenne sur le sol canadien?
 3. À quoi servait le wampum des Premières Nations?
 4. Où et quand s'installèrent les premiers colons français arrivés au Canada?
 5. Où et quand s'installèrent les premiers colons anglais arrivés au Canada?
 6. Quelle fut la pire catastrophe ferroviaire survenue au Canada?
 7. Quel édifice historique fut détruit par un incendie le 3 février 1916?
 8. Quel général anglais trouva la mort lors de la bataille de Queenston Heights, en 1812?
 9. Qui inventa le patin à glace?
 10. Quel fut le premier long métrage canadien et à quel moment fut-il présenté en première?
 11. Qui fut le premier Canadien médaillé d'or olympique?
 12. Où et quand eut lieu la première partie de baseball?

... et en réponses

1. Kanata est un mot iroquois signifiant village ou communauté. On croit que Jacques Cartier se serait inspiré de ce mot pour donner le nom de Canada à la Nouvelle-France, en 1536.
2. Pierre de Monts et Samuel de Champlain fondèrent Port Royal, en Nouvelle-Écosse, en 1605.
3. Les Premières Nations se servaient du wampum, collier de coquillages, pour faire du troc.
4. En 1504, des marins bretons ont fondé un fort appelé Brest, sur la rive nord du détroit de Belle-Isle, dans la baie de Vieux-Fort, au Labrador.
5. La première colonie anglaise fut établie en 1610 à Cupers Cove, dans la baie de Conception, à Terre-Neuve. Aujourd'hui appelée Cupid's Cove, elle fut fondée par John Guy et 39 colons.
6. Le 29 juin 1864, à Beloeil, près de Montréal, un train quitta la voie en raison d'un problème d'aiguillage. Bilan de la tragédie : 99 morts.
7. Le bloc central du Parlement à Ottawa.
8. Sir Isaac Brock.
9. En 1868, John Forbes, contremaître chez Starr Manufacturing Co., à Dartmouth, en Nouvelle-Écosse, et son adjoint, Thomas Bateman, firent breveter un patin constitué d'une lame attachée à la botte du patineur.
10. « Evangeline », dont la première eut lieu à Halifax, en 1913.
11. George Orton remporta la médaille d'or au 2500 mètres steeple-chase lors des seconds Jeux olympiques de l'ère moderne, à Paris, en 1900.
12. Beachville, en Ontario, le 4 juin 1838, un an avant qu'Abner Doubleday ait supposément « inventé » ce sport à Cooperstown, dans l'État de New York.

La fête nationale rivalise avec le jour du déménagement

NELSON WYATT
Presse Canadienne

Le premier juillet demeure la « fête » du déménagement au Québec, mais les choses changent peu à peu, estime Serge Savard, président du Comité des célébrations du Canada.

Depuis 1973, le premier jour de juillet voit un grand nombre de Québécois changer d'adresse, et ceux qui le font ont plus à l'esprit la fin de leur bail que la fête nationale du Canada.

Certains prétendent que leur indifférence envers les célébrations canadiennes est motivée par des questions d'ordre politique. Il est vrai que lorsque le mouvement souverainiste était à son apogée, le

1^{er} juillet stimulait les Québécois autant que la perspective de séries éliminatoires de la Coupe Stanley sans la participation du Canadien de Montréal.

Néanmoins, M. Savard, président du Comité des célébrations du Canada, également ancien défenseur, capitaine et directeur général du Canadien, à l'époque où le club accumulait les titres de champion de la Coupe Stanley, estime que la situation s'améliore.

« Ça progresse », a-t-il déclaré tandis que s'achevaient les préparatifs en prévision des multiples événements prévus à Montréal.

« En certains endroits, les gens n'avaient jamais entendu parler des célébrations du Canada, a-t-il ajouté. Ils se contentaient de profiter du jour férié ; rien de particulier ne se passait dans leur ville. Au fil des ans, nous avons changé ça, et l'an dernier, quelques millions de

personnes ont pris part aux célébrations du Canada. »

C'est cette longue absence d'activités qui a entraîné la création du défilé de la fête du Canada à Montréal, en 1977. Roopnarine Singh, cardiologue originaire de Trinité-et-Tobago, affirme avoir eu le coeur brisé en réalisant, lors d'une marche dans le centre-ville de la métropole québécoise, que rien n'était alors organisé afin de souligner la naissance de la confédération canadienne, plus d'un siècle auparavant.

« La ville entière avait oublié, s'est-il souvenu. J'ai alors décidé de faire un défilé (...) qui rassemblerait les gens du Canada afin qu'ils chérissent leur liberté, leur sécurité, leur prospérité, la paix et la tolérance. »

C'était un an après que le Parti québécois eut pris le pouvoir pour la toute première fois, et l'unifolié

suscitait peu d'enthousiasme dans la province, a rappelé M. Singh.

« À l'époque, certaines personnes me disaient : « Dr Singh, vous allez vous faire arracher la tête. »

Selon Serge Savard, le Jour du Canada est mieux accepté parce que l'aspect politique de la fête a été plus ou moins effacé.

« Nous avons transformé cela en fête familiale. En même temps, nous avons tenté de copier les Américains afin que tous soient fiers de leur drapeau et de leur pays », a-t-il souligné.

Mais M. Singh et Guy Bouthillier, le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, croient qu'on ne pourra jamais complètement passer sous silence l'aspect politique de la fête.

« Quand un peuple se fête lui-même à titre de nation, il accomplit un acte politique, a soutenu M. Bouthillier. En ce sens, c'est politique. »



Photo ROBERT SKINNER, La Presse ©

Du soleil et de l'eau pour la fête du Canada

Le coup d'envoi des festivités entourant la fête du Canada a été donné hier midi au Vieux-Port de Montréal. Cette année, c'est sous le thème de l'eau que se déroule la fête. La thématique rappelle l'importance de cette richesse naturelle que le Canada possède en abondance. Le Jardin Eau-Canada a été inauguré au Vieux-Port. Il s'agit d'un jardin éducatif rappelant l'importance des marais et des étangs pour la vie des végétaux. Déjà, hier après-midi, plusieurs centaines de personnes se sont rendues au Vieux-Port afin de participer au début des festivités. En ce week-end de la fête du Canada, de feux d'artifice et du Festival de jazz, des milliers de personnes ont envahi hier le centre-ville.

MONTRÉAL

Le programme de rénovation résidentielle a eu des ratés

Presse Canadienne

LES FONDs de programmes municipaux accordés à des fins de rénovation résidentielle dans les secteurs les moins bien nantis de Montréal n'auraient pas toujours été utilisés à bon escient, a rapporté hier *The Gazette*.

Selon le quotidien montréalais, la majorité des subventions allouées dans le cadre du programme de revitalisation des quartiers du centre de Montréal, en 1999, ne se sont pas retrouvées dans les secteurs visés, en particulier celui d'Hochelaga-Maisonneuve. Les sommes devaient notamment servir à rénover des logements et des édifices abandonnés ou encore à les détruire.

Moins de 20 % des 103 subventions octroyées l'ont été pour des travaux réalisés dans Hochelaga-Maisonneuve, a indiqué *The Gazette*, qui a obtenu ces renseignements en vertu de la Loi d'accès à l'information.

De plus, les simples citoyens en ont peu profité, puisque ce sont surtout de grandes entreprises de développement ou de construction qui en ont bénéficié.

Au total, 88 propriétaires se sont partagé 7,89 millions de subventions à des fins de travaux dans 103 immeubles contenant approximativement 550 unités d'habitation.

« Cela semble plutôt peu élevé, particulièrement depuis que le dernier recensement a montré qu'il y a dans la ville de Montréal 31 745 unités de location ayant besoin de sérieuses rénovations », a affirmé François Saillant, coordinateur du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU).

Parmi les récipiendaires du programme figure Helen Baum, femme du conseiller municipal Saulie Zajdel, qui fut membre du comité exécutif de l'ancien maire de Montréal, Pierre Bourque, au moment où le programme de re-

vilisation a été mis en branle, en 1996, de même que deux voisins du couple, dans le quartier Côte-des-Neiges. Mme Baum a reçu 44 051 \$ afin de rénover sa maison.

« Ça me met mal à l'aise, a déclaré M. Saillant. Ce n'est pas illégal, mais je ne crois pas qu'un conseiller de la ville devrait demander une subvention municipale. C'est une question de conflit d'intérêts. »

Un responsable des services de logement de Montréal, François Goulet, a indiqué que la municipalité n'avait pas le droit, d'un point de vue légal, de refuser une subvention à quiconque y étant admissible.

M. Goulet indique qu'un grand nombre de personnes s'étant inscrites se sont désistées au cours de l'année subséquente avant d'obtenir la subvention. « Elles trouvaient le programme trop compliqué », a-t-il dit.

Nouveau magazine en kiosque dès maintenant

3002782A

REVUE

Golf

AGP

Nos professionnels, la référence en golf

VOUS ADOREZ LE GOLF ? NOUS AUSSI.

CONSEILS ET OPINIONS

RÉMI BOUCHARD

PIERRE BRISEBOIS

ANNE CHOUINARD

DUKE DOUCET

MICHEL MARTIN

RUSSELL MILLER

DOMINIQUE MORENCY

DEBBIE SAVOY-MOREL

YVES TREMBLAY

• ÉQUIPEMENT

• REPORTAGES

• ANALYSES

• ENTREVUES

• VOYAGES

• JUNIOR

• SENIOR

SPÉCIAL : OÙ JOUERONT VOS VEDETTES CET ÉTÉ ?

OÙ JOUERONT VOS VEDETTES CET ÉTÉ ?

REVUE

Golf

Comment vous préparer en vue d'une compétition

John Daly

combat quotidien

SAM SNEAD légendaire malgré lui

ARNOLD PALMER une fortune incalculable

Abonnez-vous en communiquant au : 514.904.5537 ou par courriel à : golfgesca@lapresse.ca

+

La revanche des comptables



STÉPHANE LAPORTE
collaboration spéciale
stephane@stephanelaporte.com

Bonjour, je m'appelle Luc Langelier, et je suis comptable. Vous ne me connaissez pas ? Ça ne me surprend pas. Personne ne connaît les comptables. Et d'ailleurs, pourquoi les connaître ? Who cares about un comptable ? On est rien. Zéro moins zéro. On passe dans le beurre. Avec nos cheveux propres. Nos petites lunettes. Notre petit complet gris. Et notre porte-documents. Le monde ne nous remarque jamais. On est plates. Ennuoyants. Inintéressants. Drabes.

Les médias préfèrent s'intéresser aux artistes, aux politiciens, aux sportifs, aux motards, aux avocats, aux policiers, aux médecins, aux itinérants. À n'importe quoi. Sauf aux comptables. Les comptables ne comptent pas.

Eh bien c'est fini, ce temps-là ! À partir de maintenant, les comptables vont compter ! Enron, World-

com, Xerox, ce n'est que le début ! Des scandales économiques, il va y en avoir d'autres. Il va y en avoir plein. Les journaux vont parler de nous. Tout le temps. Vous pensiez qu'on était une bande de morons qui ne faisaient que vérifier si la colonne balançait. On additionnait 1 plus 1. Et on disait : « Ça donne deux. » Eh bien non ! Nous aussi, on est capable d'être des ratoureux. D'être délinquants. Mario Duquette est devenu Mom Boucher ! Un plus un, ça donne 10 millions !

Soyez prêts ! Les Hell's Angels, c'est de la petite bière à côté des comptables de l'enfer. Les Hell's Accountants ! Les Rock Machine à calculer ! On va virer le système à l'envers. Pas besoin de risquer sa vie, de braquer des banques, de vendre de la drogue pour s'en mettre plein les poches. Il suffit de savoir jouer avec les chiffres. Fallait y penser.

Vous croyiez qu'on était des nerds. On était des petits smattes. Durant toutes ces années, on a fait exprès pour passer inaperçu. Pour avoir l'air nul. Pour avoir l'air de rien. Pour se confondre avec le papier peint. On disait « Oui monsieur ! », « D'accord monsieur ! », « C'est comme vous voulez monsieur ! ». Mais en arrière, ça y allait sur la calculette !

C'était pas évident. Avoir l'air aussi straight. Aussi coincés. À côté de nous, Mario Dumont ressemble à Éric Lapointe ! Mais, on a bien joué notre rôle, et c'est comme ça qu'on a réussi à vous endormir. Vous nous avez laissés nous occuper de votre argent. On a l'air tellement inoffensif. Tellement innocent. Vous nous avez fait confiance. Vous auriez pas dû. On est comptables. Mais pas cons. À force d'additionner des millions, ça donne le goût d'en encaisser.

L'heure de la revanche des comptables a sonné. On a tous viré sur le top. Vous n'avez pas idée du nombre de bilans financiers altérés. Du nombre de colonnes croches. Qui sait, Microsoft a peut-être un plus petit chiffre d'affaires que Brault et Martineau ? Les Expos font peut-être plein de fric ? Et Loto-Québec, pas un sou ?

Il y avait une seule chose sûre dans la vie : c'était la ligne d'en bas. La différence entre les profits et les dépenses. Elle ne l'est plus. Vous ne le saviez pas, mais on peut faire dire n'importe quoi aux chiffres. On le fait depuis des années. Mais contrairement au français ou à l'anglais, les chiffres, il n'y a que nous qui comprenons leur langage. On a le monopole.

Qui vérifie les vérificateurs

d'Enron ? D'autres vérificateurs. D'autres comptables. Qui vous dit que ce ne sont pas les vérificateurs des vérificateurs qui comptent mal ? Pour le savoir, il faudrait faire vérifier les vérificateurs des vérificateurs par d'autres vérificateurs. Ce seront d'autres comptables. Il n'y a que nous qui comprenons les budgets. Même les présidents d'entreprises n'y pigent rien. Ils ont de la difficulté à calculer leur carte de golf ! Nous avons le contrôle absolu de l'Empire. Les comptables sont devenus les maîtres du monde.

Vous ne vous regarderez plus jamais de la même façon. Nous sommes maintenant des rebelles. Des gens cool. Capables des plus gros coups. Bonnie and Clyde, c'est nous. Les filles vont se faire tatouer des tables de multiplication sur les fesses. Elles vont toutes rêver de sortir avec un comptable. Le comptable est le nouvel aventurier du XXI^e siècle.

Finis les films sur les boxeurs, les policiers, les avocats, les docteurs. Maintenant on pourra voir sur nos écrans : *Autant en emporte le bilan*, *Lance et compte recevables*, *Les Aventuriers du rapport perdu*, *Le fabuleux destin d'André Hains*. Fini E.T., l'extra-terrestre, courez voir C.A., le comptable agréé ! Fini Terminator, vive Verificator !

Le monde a changé. Un jour, c'est certain, Claude Dubois va chanter : « J'aurais voulu être un comptable ! ».

C'est ce matin, la grande finale du Mondial. Tous les Québécois passionnés de soccer regarderont donc leur prochain match dans quatre ans !

Chacun son tour. Avant, les propriétaires ne voulaient pas louer leurs logements aux couples gais. Aujourd'hui, ils ne veulent pas les louer aux couples qui ont des enfants.

Avec Czerkawski, Zednik, Berezin, Dykhuis, Odjick, je ne sais pas si le Canadien va gagner la Coupe, mais il va sûrement gagner au Scrabble.

À tous ceux qui cherchent un logement ; il y a un appartement de fonction à Québec qui devrait bientôt se libérer.

Dimanche dernier, Barrichello n'a pas laissé passer Schumacher. Le Brésilien n'est plus le même homme depuis son dîner avec Paul Martin.

Le temps des fraises est (enfin) arrivé

RAYMOND GERVAIS

DEPUIS LE TEMPS qu'on les attend, les petits fruits sont enfin arrivés et hier matin, ce sont des centaines de personnes qui se sont ruées dans les champs pour s'adonner à l'autocueillette.

Il faut dire que les fraises sont en retard d'un peu plus d'une semaine cette année en raison du printemps plus que timide que nous avons connu et du festival des pluies diluviennes des dernières semaines.

Mais pour Patrick Van Velzen, producteur à Boucherville, c'est du passé et il faut être optimiste. La saison risque d'être écourtée, le week-end de la Saint-Jean-Baptiste est perdu — à lui seul, il représente de 25 % à 30 % de la récolte —, mais les fraises poussent et la qualité est bonne.

M. Van Velzen explique qu'il s'attend à récolter quelque 60 000 kg de fraises cette année, comparativement à 75 000 l'an dernier.

Les premiers cueilleurs se sont présentés dans ses champs ven-

dredi, et hier matin, des centaines de personnes les ont imités.

Marc Lavictoire et son fils William, 6 ans, étaient du nombre des cueilleurs hier en début d'après-midi, malgré le soleil de plomb et la chaleur. William, qui n'en est pas à sa première saison d'autocueillette, aime se promener entre les rangs de fraisiers et cueillir des fraises rouges et juteuses. Ses parents en font des confitures qu'il étend sur ses rôties au déjeuner.

Cette année, un contenant de quatre litres à l'autocueillette coûte 5 \$. Les prix risquent toutefois de chuter s'il fait très chaud et que les fraises se mettent à pousser.

Selon M. Van Velzen, la cueillette de la Veestar, une variété de fraise hâtive, bat son plein actuellement. Puis ce sera le tour de la Jewell, une belle grosse fraise bien sucrée. Normalement, la saison prend fin vers le 20 juillet s'il fait très chaud, elle peut se poursuivre quelques jours de plus si la température est plus fraîche.

L'autocueillette gagne en popu-

larité et près de 35 % des fraises récoltées le sont par des visiteurs d'un jour. L'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec explique cet engouement par la façon amusante et originale de se procurer de délicieux fruits frais tout en profitant d'un moment de plaisir en famille. Car une sortie chez un producteur de fraises, c'est aussi l'endroit idéal pour faire un pique-nique, de faire une balade en tracteur ou à cheval.

Il ne faut pas oublier de prendre son chapeau, ses verres fumés et sa lotion solaire. On trouve le nom et l'adresse des producteurs sur le site internet de l'Association au www.fraisesetframboisesduquebec.com.

Par ailleurs, la cueillette commerciale des petits fruits représente quelque 15 000 emplois saisonniers auprès des 894 producteurs. Un jeune peut travailler dès l'âge de 14 ans à la cueillette des fraises et des framboises. Un emploi d'été peut rapporter de 30 \$ à 60 \$ par jour.

Vidéotron: nouveaux cas de vandalisme

Presse Canadienne

QUÉBEC — Des câbles de Vidéotron ont été sectionnés dans la nuit de vendredi à hier dans plusieurs secteurs de la Capitale nationale, privant de service près de 20 000 abonnés.

« À Cap-Rouge et Saint-Augustin, les abonnés n'ont pas perdu leur service longtemps. Il ont rapidement été raccordés grâce à la redondance », a précisé le porte-parole de Vidéotron, Jean-Paul Galarneau.

À Sainte-Foy, le problème a été réglé en avant-midi, hier, alors que les 10 000 abonnés de Donnacona touchés n'ont pu recouvrer leur service qu'en fin d'après-midi.

Un câble a également été sectionné sur le chemin des Patriotes, à Sorel, privant de service quelque 7000 abonnés. Des employés de Vi-

déotron se sont par ailleurs amusés à filmer les travailleurs non syndiqués qui s'affairaient à réparer les dégâts, hier matin.

Depuis le début du conflit, le 8 mai, quelque 40 câbles ont été sectionnés dans la région de Québec. Une vingtaine d'entre eux contenaient au total 1670 fibres optiques, les autres étant des câbles coaxiaux.

En outre, deux cabinets de distribution ont été incendiés et des vis ont été insérées dans trois câbles.

Vendredi, les vandales ont sectionné un câble appartenant à un consortium composé de Vidéotron Télécom, Global, Microcell Solutions (Fido) et LCN sur le mont Bélair.

Au Québec, quelque 120 câbles (3970 fibres optiques) ont au total été sectionnés depuis le début du

conflit, privant de service près de 260 000 abonnés.

« Tous nos clients qui ont été privés de service à un moment ou à un autre ont droit à un crédit. Ils n'ont pas besoin de le demander, on leur donne automatiquement », a tenu à rappeler M. Galarneau.

Selon le porte-parole de Vidéotron, les dépenses engendrées jusqu'à maintenant par les actes de vandalismes frôlent les trois millions.

Le câblo-distributeur, qui a intenté une poursuite de cinq millions de dollar cette semaine contre ses employés, promet de revenir à la charge si les actes de vandalisme ne cessent pas.

En mai, Vidéotron a cédé son service d'entretien et de réparation à Entourage Solutions Technologiques. Pas moins de 654 employés ont ainsi été vendus à la sous-traitance.

 LOTO QUÉBEC		Résultats TVA, le réseau des tirages	
<i>31 Jours de Chance</i>			
Numéro complet 100 000 \$		4 derniers chiffres 100 \$	
5 derniers chiffres 1 000 \$		3 derniers chiffres 30 \$	
		2 derniers chiffres 20 \$	
Numéro du 30 juin		649594	
2002-06-01 395843	2002-06-16 130103		
2002-06-02 170244	2002-06-17 616093		
2002-06-03 169095	2002-06-18 584636		
2002-06-04 182662	2002-06-19 177289		
2002-06-05 213683	2002-06-20 281414		
2002-06-06 959450	2002-06-21 577109		
2002-06-07 311138	2002-06-22 947792		
2002-06-08 450997	2002-06-23 451910		
2002-06-09 507205	2002-06-24 469584		
2002-06-10 266819	2002-06-25 686736		
2002-06-11 686002	2002-06-26 182025		
2002-06-12 524942	2002-06-27 956411		
2002-06-13 887511	2002-06-28 165468		
2002-06-14 126280	2002-06-29 667360		
2002-06-15 002416			
(numéros décomposables)			
100 000 \$ chaque jour du 1 ^{er} au 30 juin 2002			
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.			
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.			
Si vous avez un problème de jeu...		 MISE SUR TOI 1 866 SOS-JEU	


**LOTO
QUÉBEC**

Résultats

TVA, le réseau des tirages

Tirage du
2002-06-29

08 22 41 43 48 49

Complémentaire: (46)

Tirage du
2002-06-29

08 17 19 23 39 45

Complémentaire: (13)

Tirage du
2002-06-29

06 07 09 10 16 19 23 24 25 27
29 30 37 47 48 52 57 60 68 69

Tirage du
2002-06-29

NUMÉRO: 054718

Tirage du
2002-06-29

3

4

060 0568

Tirage du
2002-06-28

NUMÉRO: 061546

Tirage du
2002-06-28

GAGNANTS

LOTS

08 13 19 24 30 43 47

7/7	0	2 500 000,00 \$
6/7+	3	69 625,80 \$
6/7	70	2 610,90 \$
5/7	4 573	142,70 \$
4/7	96 836	10,00 \$
3/7+	87 601	10,00 \$
3/7	799 666	

Complémentaire: (33)

Ventes totales: 11 500 088 \$
Prochain gros lot (appr.): 5 000 000 \$

Participation gratuite

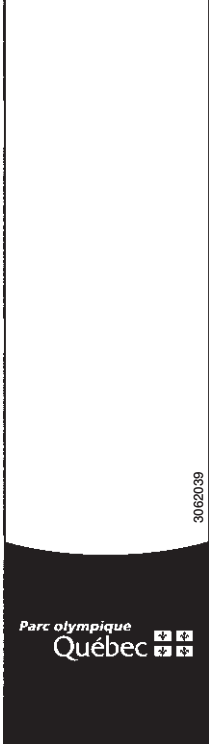
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Si vous avez un
problème de jeu...

MISE SUR TOI

1 866 SOS-JEU

Viens t'amuser avec Oli en haut de la Tour de Montréal.



Liquidation Spéciale

Tapis persans

EMBARGO COMMERCIAL IRAN — États-Unis

En raison de l'embargo commercial, une grosse cargaison de tapis destinée normalement aux collectionneurs de New York et Los Angeles a été confiée à Heriz Persian Rugs pour liquidation immédiate au public. Tous les genres (Qum soie, Tabriz, Nain, Kashan, tapis tribaux, etc.) et toutes les dimensions, de 2 pi x 3 pi à 12 pi x 16 pi et tapis de passage jusqu'à 22 pi de longueur.

Tous les tapis vont de 100 \$ à 1 800 \$

Premiers arrivés, premiers servis

Samedi 29 juin - 13 h à 19 h
Dimanche 30 juin - 11 h à 18 h
Lundi 1^{er} juillet - 11 h à 18 h

Hôtel Ruby Foo's
7655, boul. Décarie

Quatre à six jours d'inactivité et la musculature commence à se dégrader...

...et les douleurs arthritiques s'intensifient. Si la souplesse musculaire diminue, il y a de fortes chances que votre douleur augmente.

Des applications appropriées et répétées de capsacine (minimum 3 à 4 fois par jour de la crème analgésique extra forte Flex-O-Flex) vont soulager votre douleur et un programme régulier d'exercices de faible intensité préviendra la détérioration musculaire.

Pour soulager les douleurs exigeantes et tenaces, faites appel aux ressources des stratégies de Flex-O-Flex qui procureront un soulagement durable, consultez l'arsenal Flex-O-Flex pour combattre l'arthrite, un plan d'action basé sur sept formules différentes de Flex-O-Flex.

Pourquoi ne pas essayer Flex-O-Flex, ampoules buvables de 2 000 mg chacune (une ampoule par jour maximum) de sulfate de glucosamine, une dose supranutritionnelle, une véritable mine de glucosamine. Le flexilium le plus rapide de la gamme des réactions de Flex-O-Flex, un arthro-protecteur, stimule et renforce vos défenses naturelles. Une super concentration maximale, un puissant pilier pour vos articulations.

Et cette formule exclusive, le Flex-O-Flex multi qui se présente en comprimés et qui regorgent de vitamines et minéraux. Un actif-flex de 16 ingrédients dont la vedette est l'hydroxyapatite, le summum des calciums (le calcium le plus hautement assimilable). Le plus complexe des Flex-O-Flex, puissant et logique. DIN émis par Santé Canada : 02238136.

Ne laissez pas la douleur contrôler votre vie. Bougez!

Un produit **Bio-Actif**

Montréal : (514) 272-1365
Mauricie : (819) 378-7777

Ligne extérieure : 1 800 272-1365
Estrie : (819) 823-3322

Plutôt mourir que d'être Espagnol!



ISABELLE HACHEY

envoyée spéciale

LA RÉVOLTE DE GIBRALTAR

SAM | 1 > Leparadis britannique

DIM | 2 > Le démon espagnol

Dans le dernier volet de sa série sur Gibraltar, notre envoyée spéciale rapporte à quel point l'Espagne est diabolisée dans l'enclave

britannique. Malgré 300 ans de relations forcées avec le puissant voisin, Gibraltar n'est pas encore prêt à se laisser apprivoiser.

Dans les modestes locaux du Parti socialiste travailliste de Gibraltar, une secrétaire bavarde en espagnol avec un vieux collègue. Bien que la langue officielle de la colonie soit l'anglais, même les plus patriotiques utilisent, entre eux, la langue de Cervantès. « C'est du *spanglish*, me corrige la secrétaire. Un mélange d'espagnol et d'anglais. Tout le monde le parle ici. C'est normal, nous sommes tellement près de la frontière... » Une pause embarrassée, puis elle ajoute d'un ton grave : « Mais nous ne voulons pas être Espagnols ! »

Pourquoi ? Je regrette la question aussitôt après l'avoir posée. C'est le déluge. Pendant une demi-heure, j'ai droit à un torrent de récriminations et de préjugés grossiers. Tous deux m'expliquent que les Espagnols sont sales, fascistes, arrogants, menteurs, voleurs et j'en passe. « J'ai un livre sur l'Inquisition espagnole, me dit la dame. C'est une lecture terrifiante ! » À Gibraltar, tout est bon, même des événements vieux de 600 ans, pour faire la démonstration de la félonie hispanique.

À Gibraltar, tout est bon, même des événements vieux de 600 ans comme l'Inquisition, pour faire la démonstration de la félonie hispanique.

barqué en furie au journal, pour déchirer l'un de ses éditoriaux sous les yeux de ses collègues. Un politicien a même laissé entendre qu'on devrait l'abattre ! « J'en suis venu à la conclusion que je n'avais pas à m'offrir en pâture. Je ne suis pas un héros », explique le journaliste.

Dans cette communauté où tout le monde se connaît, la pression sociale freine l'éclosion d'un débat ouvert sur l'avenir de la colonie. Il y a quelques années, quand le politicien Peter Cumming a milité pour un compromis avec l'Espagne, des affiches western montrant sa photo sous l'inscription « wanted » ont été placardées sur les murs de la ville. Joe Bossano, alors chef du

gouvernement, a même cessé de répondre à ses questions au Parlement. Aujourd'hui, tous les élus affirment (en public, du moins) qu'une entente avec Madrid équivaldrait à un pacte avec le diable. « Il y a des gens ouverts au dialogue, mais ils se réunissent dans des sous-sols, comme s'ils étaient membres de sociétés secrètes. C'est ridicule ! », dit M. Oliva.

Le 18 mars, huit habitants sur 10 sont descendus dans la rue pour manifester contre une éventuelle entente. Cette belle unanimité ne date pas d'hier : en 1966, un référendum sur l'adhésion à l'Espagne franquiste a été rejeté par 12 138 voix contre... 44 ! Quarante-quatre dissidents qui ont payé le prix de leur audace. On a coulé leurs yachts, brûlé leurs voitures, vandalisé leurs commerces. Certains ont quitté la colonie. Les autres sont toujours considérés comme des traîtres.

Fermeture de la frontière

Comment expliquer cette rancœur ? C'est que les Gibraltariens n'ont pas oublié la campagne de harcèlement menée contre eux par la dictature fasciste, qui a culminé avec la fermeture de la frontière en 1969. Le général Franco avait aussi coupé les liens maritimes directs et les lignes téléphoniques. L'indispensable main-d'œuvre espagnole de la colonie s'est retirée du jour au lendemain.

« Gibraltar était paralysé, rappelle M. Oliva. La base militaire, mais aussi les boulangeries, les hôpitaux et les boutiques, où travaillaient des milliers d'Espagnols. » La frontière n'a été rouverte qu'en 1985. « C'était une époque très difficile. Des carrières ont été ruinées, des vies anéanties. Pendant 16 ans, nous étions complètement isolés. Nous avons grandi ici sans savoir ce qu'était la campagne, une vache, une rivière. »

À l'époque, la grand-mère du journaliste habitait le village espagnol de La Linéa, situé immédiatement après le poste frontalier. Il



Photo Associated Press ©

C'était le 18 mars à Gibraltar, une manifestation monstre contre les négociations entre l'Espagne et la Grande-Bretagne a réuni 80 % de la population. « Il y a des gens ouverts au dialogue, mais ils se réunissent dans des sous-sols, comme s'ils étaient membres de sociétés secrètes. C'est ridicule ! » dit le rédacteur en chef, du Gibraltar Chronicle, Paco Oliva.

pouvait s'y rendre en cinq minutes à pied. Mais après la fermeture de la frontière, il n'avait pas d'autre choix que de prendre un traversier jusqu'à Tanger, au Maroc, un autre traversier jusqu'à Algésiras, en Espagne, puis un autobus jusqu'à La Linéa. Un voyage de 12 heures.

Encore aujourd'hui, l'Espagne maintient de stricts contrôles frontaliers, qui se traduisent souvent par des délais de deux ou trois heures, parfois sous un soleil de plomb. Près de 3000 travailleurs passent la frontière chaque jour. À cela s'ajoutent les touristes et les Andalouses qui se rendent à Gibraltar pour faire le plein d'essence, de cigarettes et d'alcool à bas prix.

L'Espagne a trop longtemps tourmenté Gibraltar pour que ses habitants lui fassent confiance. « Madrid est déterminé à ruiner notre économie, à nous rendre la vie difficile », soutient William Serfaty, porte-parole du Groupe pour l'autodétermination de Gibraltar. « Il veut nous punir parce qu'on ne fait pas ce qu'il veut. Pour lui, Gibraltar est un simple territoire, pas un peuple. » Francis Cantos, directeur des communications du gouvernement, est d'accord : « Gibraltar n'empêche pas de dormir l'Espagnol moyen. Mais c'est l'obsession historique de Madrid ! »

Par leur intransigence, les dirigeants du gouvernement de droite espagnol jettent de l'huile sur le feu, au grand désespoir des diplo-



Photo JOHNNY GREEN, Associated Press ©

Le chef du gouvernement de Gibraltar, Peter Caruana, est persuadé que Londres ne songe qu'à servir ses propres intérêts. « Je n'accepte pas que le Royaume-Uni puisse échanger la souveraineté de Gibraltar, contre notre gré, dans le but d'avoir de meilleures relations avec l'Espagne », a-t-il déclaré.

mates britanniques. Le ministre espagnol des affaires étrangères, Joseph Pique, a affirmé que l'opinion des Gibraltariens ne « compte pas » dans les négociations en cours. Pour lui, Gibraltar n'est rien d'autre qu'un parasite de l'économie espagnole, un frein aux bonnes relations entre son pays et la Grande-Bretagne. Rien pour amadouer les habitants du Rocher.

« Plutôt mourir que d'être Espagnol ! » scandaient des manifestants en mars. À l'heure de la nou-

velle Europe unie, les Gibraltariens se replient sur eux-mêmes. Ils ont subi 15 sièges en 300 ans d'histoire et conservent, à tort ou à raison, une mentalité d'assiégés. Peu importe les arguments en faveur de la normalisation politique, la rancœur et l'émotivité l'emportent sur tout le reste. Comme le dit un observateur local : « Parfois je pense qu'on aurait davantage besoin d'un psychologue que d'un politicien pour régler le problème de Gibraltar ! »

SCANDALES FINANCIERS

Bush ne fera pas de quartier aux PDG véreux

JEAN-LOUIS DOUBLET
Agence France-Presse

WASHINGTON — Le président des États-Unis George W. Bush a promis une tolérance zéro pour les chefs d'entreprises coupables de malversations financières afin de redonner confiance aux investisseurs qui désertent les placements boursiers.

Après être déjà intervenu sur le sujet la semaine passée lors de la réunion des chefs d'État et de gouvernement du G8 au Canada, il est revenu à la charge hier dans son allocution hebdomadaire radiodiffusée.

« Aucune violation de la confiance du public ne doit être tolérée, a-t-il affirmé. Le gouvernement fédéral sera vigilant et poursuivra les coupables afin de s'assurer que les investisseurs et les employés gardent leur confiance dans les entreprises américaines », a assuré le président.

Xerox, WorldCom, Tyco, Enron, ImClone, la liste s'allonge des entreprises américaines et de leurs dirigeants qui ont trafiqué leurs comptes, permettant au passage à leurs diri-

geants d'empocher des dizaines de millions de dollars.

Les investisseurs semblent en avoir perdu confiance dans les placements en actions. Sur le trimestre écoulé le principal indice de la bourse de New York, le Dow Jones Industrial Average, a perdu 11,16 %.

« En dépit des récentes atteintes à la confiance du public, notre économie reste saine et forte et la vaste majorité des gens dans le milieu des entreprises obéissent aux règles », a voulu rassurer George W. Bush hier.

Il a toutefois concédé que « la confiance est la pierre angulaire de notre économie et quelques événements néfastes peuvent ternir l'ensemble de notre système fondé sur la libre entreprise ».

Tous les symboles de l'économie glorieuse des années 1990 sont touchés. Martha Stewart elle-même, la papesse du « bon goût » en matière de savoir-vivre et de décoration intérieure pour les habitants des banlieues chic américaines est atteinte.

Il lui est reproché d'avoir vendu des actions de la firme de biotechnologie ImClone juste avant que celle-ci n'annonce qu'un de

ses médicaments n'avait pas reçu une autorisation de mise en marché. Elle est pour cela soupçonnée de délit d'initié alors même qu'elle siège au Conseil d'administration de la bourse de New York.

Pour l'instant, à la notable exception de Dennis Kozlowski, l'ex-PDG du conglomérat industriel Tyco, aucun des responsables des entreprises concernées par les manipulations comptables n'a été inculpé. Le cabinet de vérification Arthur Andersen, qui examinait les comptes, parmi d'autres, d'Enron et de WorldCom, n'est certes plus que l'ombre de lui-même et va sans doute prochainement disparaître après avoir été condamné par un tribunal de Houston (Texas) pour destruction de preuves dans l'enquête ouverte sur Enron.

« Les chefs d'entreprises reconnus coupables de fraude et seront passibles de sanctions financières et, s'ils ont eu un comportement criminel, feront de la prison », a toutefois souligné M. Bush.

Son administration passe pour très proche des intérêts des grandes entreprises américaines et compte plusieurs ex-PDG et haut responsables d'entreprises dans ses rangs.

Au premier rang se trouve Richard Cheney, le vice-président, qui était précédemment PDG de la société de services à l'industrie pétrolière Halliburton.

La commission américaine des opérations de bourse (SEC) a ouvert fin mai une enquête sur les pratiques comptables de Halliburton au moment où Richard Cheney la dirigeait.

Dans un tel climat, le maire de New York, Michael Bloomberg, a apparemment commis une erreur d'appréciation : récemment interrogé sur les scandales financiers, celui qui a bâti sa fortune grâce à l'agence d'information financière éponyme, a estimé que la faute incombait aussi aux investisseurs qui avaient acheté des actions sans vraiment se préoccuper de la santé financière réelle des entreprises.

« Cela fait penser à un voleur qui entre dans une maison, vole tout ce qui s'y trouve et dit ensuite que c'est moi le responsable car je n'avais pas d'alarme », a ironisé James Cloonan, président de l'association américaine des petits actionnaires.

Bush cède le pouvoir le temps d'un examen médical

Agence France-Presse

LE PRÉSIDENT américain, George W. Bush, a subi hier un examen du côlon (une coloscopie), une intervention qui l'a contraint à passer brièvement ses pouvoirs au vice-président Dick Cheney et qui n'a rien révélé d'anormal.

« Le président Bush a subi un examen du côlon à Camp David », la résidence présidentielle de campagne dans le Maryland, et « aucun polype, ni aucune autre anomalie n'a été découverte », a indiqué le porte-parole de la Maison-Blanche.

Il a déclaré « être en pleine forme », a-t-il ajouté.

Les pouvoirs présidentiels ont été transmis à Dick Cheney quand George W. Bush a été placé sous anesthésie légère. L'intervention a duré vingt minutes et le président a repris la présidence deux heures plus tard.

À peine réveillé, George W. Bush a aussitôt appelé sa femme Laura et Dick Cheney, puis joué avec ses chiens, avant de s'offrir un petit-déjeuner de gaufres. Il a ensuite fait une promenade de sept kilomètres avec Laura, le secrétaire général de la Maison-Blanche, Andrew Card, et sa femme, puis s'est entraîné à de légers exercices physiques, selon Ari Fleischer. Des interventions similaires précédentes avaient permis de détecter et d'enlever chez M. Bush en juillet 1998 et décembre 1999 deux polypes bénins. Une prochaine coloscopie n'est pas nécessaire avant cinq ans, a précisé le médecin.

C'est la deuxième fois qu'un président américain a passé provisoirement ses pouvoirs à son vice-président. En 1985, Ronald Reagan, opéré d'une tumeur au côlon, les avait transférés pendant 48 heures à son vice-président, George Bush, le père du chef de l'État actuel.

Le pape décidé à rester au Vatican

Associated Press

CITÉ DU VATICAN — Jean-Paul II est décidé à rester au Vatican jusqu'à ce que le Christ le rappelle, affirme dans le *Corriere della Sera* d'hier Vittorio Messori, un spécialiste du Vatican qui a collaboré avec le pape à l'écriture de son succès *Entrez dans l'espérance*, en 1994.

Vittorio Messori assure que ses informations sont récentes et sûres, mais refuse de préciser leur source exacte. Selon lui, la position du souverain pontife, âgé de 82 ans, serait la suivante : « La force de continuer n'est pas mon problème, mais celui du Christ, qui voulait m'appeler, bien que sans valeur, pour être Son

vicaire sur terre. Dans Ses desseins mystérieux, Il m'a amené ici. Et ce sera Lui qui décidera de mon sort ».

Le porte-parole du Vatican, Ciro Benedettini, a déclaré que le Saint-Siège n'avait pas de commentaire à faire, tout en soulignant que l'information n'avait rien de bien nouveau. Le pape a, à plusieurs reprises, déclaré qu'il appartiendrait à Dieu de mettre un terme à son mandat, qu'il exerce depuis 1978.

Des rumeurs sur la santé de Jean Paul II suggèrent qu'il pourrait annoncer son départ à la retraite à l'occasion d'un voyage dans sa Pologne natale à la mi-août. Son prochain voyage — le 97^e, pour Toronto, le Mexique et le Guatemala — est prévu pour le 23 juillet.



Photo AP

Sur la ligne de feu

En Arizona, le gigantesque feu de forêt, surnommé Rodéo, prend toujours du terrain. Les pompiers tentent de protéger les villes qui se trouvent sur le chemin de l'incendie, qui brûle maintenant sur près de 180 000 hectares. Les sapeurs doivent se diviser sur plusieurs fronts alors que le feu menace surtout les municipalités de Cibecue et Show Low.

Une femme contre une dette

DACCA, Bangladesh — Un ouvrier du Bangladesh est recherché pour avoir autorisé deux de ses voisins à violer sa femme afin de rembourser une dette de jeu de 80 \$. Mardi, le mari a prétexté une visite à un ami malade pour abandonner son épouse de 20 ans tandis que les deux complices attendaient dans un champ. Le lendemain, des villageois ont retrouvé la jeune femme pieds et mains liés, bâillonnée avec du sparadrap. Les médecins ont confirmé qu'elle avait été violée.

— AP

Conférence exceptionnelle



ORDRE DE LA ROSE-CROIX
MOUVEMENT PHILOSOPHIQUE ET TRADITIONNEL MONDIAL
NON RELIGIEUX ET NON SECTAIRE

« Les mystères de la mort et de la réincarnation »

Présentée par M. Serge Toussaint, responsable de la juridiction francophone de l'Ordre de la Rose-Croix A.M.O.R.C.

• Quelles sont les différentes étapes de la mort?
• Comment est-elle vécue par le défunt? • Vers quoi mène-t-elle?
• Qu'est-ce que la vie et l'au-delà? • Quel est le but de la vie ici bas?

La conférence sera suivie d'une période de questions.

Le vendredi 5 juillet 2002 à 20 h

Hôtel des Seigneurs - 1200, rue Johnson, Saint-Hyacinthe

Participation aux frais : 10 \$ • Info : (450) 674-6877 www.rose-croix.org

Un produit rarissime, la crème analgésique Flex-O-Flex à la capsaïcine

Un Flex-O-Flex ultra pénétrant
Un Flex-O-Flex thermo-dynamique
Un Flex-O-Flex à absorptivité osmatique
Un Flex-O-Flex pharmaco-dynamique

Oui, une sensation d'intense chaleur à l'endroit de l'application dès le premier usage topique de la capsaïcine... ça chauffe.

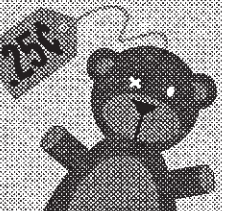
La pratique modérée d'activités physiques des articulations, après l'application de la crème analgésique Flex-O-Flex peut être mise en place dès l'apparition des premiers symptômes.

Ce plan d'actions basé sur l'activité physique pondérée incluant des étirements et l'application de la crème à la capsaïcine peut vous apporter une hémococoncentration ou hyperhémie active c'est-à-dire une concentration salulaire du sang là où ça fait mal.

Un produit Bio-Actif

Montréal : (514) 272-1365
Mauricie : (819) 378-7777

Ligne extérieure : 1 800 272-1365
Estrie : (819) 823-3322



VENTE DE GARAGE

2 jours consécutifs

pour seulement 17,34 \$*

pour 3 lignes

2,89 \$* par ligne additionnelle par jour
*taxes en sus

LES PETITES ANNONCES

La Presse

cyberpresse.ca

987-VENDU

1 866 987-VENDU

La parution sur ÇAPRESSE.CA est incluse dans le prix

Pour cette offre spéciale, aucun changement ne peut être apporté au texte original en cours de publication. On peut annuler après la première parution, cependant la facturation s'établira obligatoirement pour le nombre de jours de parution demandé lors de la réservation. Payables avant publication.

LIQUIDATION jusqu'à 50 % de rabais
mode et lingerie pour elle
Choix de modèles.

mode et lingerie pour elle
40 % de rabais

- choix de mode griffée printemps-été pour elle
- tous les soutiens-gorge et slips en boîte WonderBra et Warner's.

30 % de rabais

- toutes les tenues de nuit pour elle
- tous les pulls et interchangeables ToGo^{mc} et Mantles^{mc} pour elle
- mode pour elle Tan Jay, Haggar[®] pour elle, Alfred Dunner, Alia, Alia Sport et Villager. Tailles petites et fortes offertes dans certaines marques.

25 % de rabais

- tous les dessous de jour, soutiens-gorge mode et slips

mode pour enfant
30 % de rabais

- tous les maillots de bain pour enfant

solde 4,99

- choix de tee-shirts pour enfant

15 % de rabais

- tous les meubles et accessoires de la nursery

mode pour lui
30 % de rabais

- toutes les chemises de ville Arrow, Geoffrey Beene, Jones New York et Hathaway.
- toutes les cravates Arrow, Geoffrey Beene, Jones New York et Zylus.
- chemisettes tout-aller Mantles^{mc}, ToGo^{mc}, Arrow, Haggar[®] Geoffrey Beene et Grand Slam
- chapeaux et lunettes de soleil
- tous les shorts trotteurs tout-aller ToGo^{mc}, Dockers[®] et Haggar[®]

25 % de rabais

- sous-vêtements et chaussettes pour lui

linges de maison
50 % de rabais

- tous les oreillers ToGo^{mc}, Wamsutta, Royal Velvet, Laura Ashley et Healthy Living[®].

40 % de rabais

- couettes et couvre-matelas ToGo^{mc}, Wamsutta, Royal Velvet, Laura Ashley et Healthy Living[®].

30 % de rabais

- litterie en sac Wamsutta

25 % de rabais

- litterie Ralph Lauren, Nautica, Calvin Klein et Jockey
- draps et taies d'oreiller unicolores
- tous les rideaux de douche, pèse-personnes, accessoires de salle de bains et davantage.

bijoux, accessoires et chaussures
50 % de rabais

- tous les bagages sauf les articles « Aubaine la Baie », Outline et ceux à parois rigides.
- flâneurs Fairset[®] en cuir pour elle Ord. 40 \$. **Solde 19,99 \$**

40 % de rabais

- bijoux fins sertis de zircons cubiques

30 % de rabais additionnel

- écharpes estivales à prix déjà réduit pour elle Sur nos derniers prix étiquetés.

30 % de rabais

- sacs à main, portefeuilles et ceintures pour elle Exceptions : articles Derek Alexander, Fossil, « Aubaine la Baie » et Outline.
- pantoufles pour elle et lui

25 % de rabais

- bijoux en argent, en jade de la C.-B. et sertis de pierres semi-précieuses Exception : Fossil.
- choix de montres de renom
- choix de chaussures Naturalizer[®], Ecco[®], Rockport[®] et Clarks[®] pour elle
- chaussures de marche athlétique pour elle et lui Reebok, Ryka, Keds[®], Etonic[®], Brooks[®], Cambrian[®] et Propet[®].
- chaussures de marche pour lui Choix de modèles Hush Puppies[®], Nunn Bush[®], Rockport[®], Ecco[®] et Clarks[®].

articles ménagers, vaisselle, etc.
50 % de rabais

- serviettes de plage ou unies signées ToGo^{mc}, Wamsutta, Mantles^{mc} et Palatial

50 % de rabais

- batteries de cuisine à plus de 300 \$ et articles suivis assortis

40 % de rabais

- ustensiles de cuisson antiadhésifs Corningware, Lagostina et T-Fal
- tous les verres à pied en cristal
- tous les articles ToGo^{mc} de notre coin jardin Lot d'accessoires de jardinage, de verres et articles de service en acrylique et plus.

30 % de rabais

- cadres et bougies Comprend les cadres de notre rayon de la papeterie
- tous les cristaux-cadeaux sauf les articles Swarovski et « Aubaine la Baie ».

25 % de rabais additionnel

- cadres, bougies et accessoires décoratifs à prix déjà réduit Sur nos derniers prix étiquetés. Guide de magasinage ci-dessous.

20 % de rabais

- toute la vaisselle ToGo^{mc}
- tous les articles Henckels

10 % de rabais

- toutes les friandises et tous les aliments fins sauf les articles Godiva et ceux des rayons concédés.

la Baie
Le mardi 2 juillet
solde d'un jour

GRANDE BRADERIE
Du 3 au 7 juillet
dans les magasins la Baie suivants:

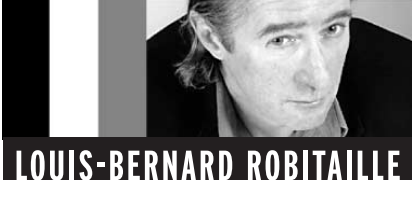
- Carrefour Laval
- Galeries d'Anjou
- Fairview Pointe-Claire

J' aime, j' achète!

Amassez des points dans tous les magasins de la Compagnie de la Baie d'Hudson : la Baie, Zellers, Découverte ou hbc.com

AMASSEZ RAPIDEMENT DES POINTS EN UTILISANT VOTRE CARTE HBC, LA BAIE OU ZELLERS. OBTENEZ 25 POINTS ADDITIONNELS POUR PRESQUE CHAQUE DOLLAR DÉPENSÉ.

L'exode parisien de l'été



LOUIS-BERNARD ROBITAILLE

LA PRESSE À PARIS

C'est surtout vrai de Paris, qui fait tout avec frénésie : même les départs en vacances prennent des allures frénétiques de guerre mondiale. Dans les deux jours qui ont précédé, on a couru dans toutes les directions, pour liquider des affaires professionnelles qui traînaient, pour acheter le matériel indispensable aux enfants, pour faire réviser la voiture, pour aller renouveler son assurance chez Europe Assistance. Après quoi on empilera les bagages et la famille dans la voiture (pas climatisée le plus souvent) et on prendra bien soin de se lancer énergiquement sur la route aux petites heures du matin, pour ne pas rater les monstrueux bouchons formés par tous ceux qui ont eu l'idée astucieuse de prendre la route tôt le matin. Sur la même autoroute du sud de préférence.

Le phénomène concerne d'abord et surtout l'agglomération parisienne, avec ses 10 millions d'habitants qui pratiquent pendant toute l'année une course frénétique... et qui, à l'annonce de l'été, décident le même jour de quitter la ville pour un lointain exode estival.

Tous en même temps ? J'exagère quelque peu, car les départs se font par salves successives. Mais disons qu'on retrouve, entre le 1^{er} juillet et le 15 août, deux ou trois « vendredis noirs », qui ne sont pas toujours sans rappeler le grand exode de juin 1940, où huit millions de personnes étaient jetées sur les routes devant l'invasion allemande.

L'époque est plus pacifique et il n'y a pas d'envahisseur qui menace. Dans un petit livre assez amusant qui s'intitulait *Réflexion sur la question gay*, Guy Konopnicki se moquait de ce travers français — et d'abord parisien — qui consiste, pour des millions de citoyens à aller se jeter au début de l'été dans le même chaudron infernal des embouteillages.

Lors des plus grands week-ends de migration, la radio passe deux bonnes journées à donner des nouvelles du front autoroutier. Ils annoncent fièrement de nouveaux records : 570 kilomètres de bouchon à travers le pays ! Deux heures pour le péage de Lyon — qui marque la coupure entre les autoroutes du nord et celle du sud ! Trois heures pour la traversée de Millau, là où l'autoroute du Massif central attend toujours son viaduc géant qui reliera les deux tronçons.

Cela fait partie d'une des grandes différences dans le mode de vie entre Montréal et Paris. A Montréal, il n'y a pas cette coupure radicale entre les mois ouvrables et les vacances : on peut avoir un châlet pour l'été et revenir travailler en

ville certaines semaines. En France, le minimum légal des vacances est aujourd'hui à cinq semaines — et davantage dans certains secteurs comme les banques ou les assurances. Les vacances ne sont pas une pause dans une année de travail : c'est une vraie portion entière de l'année qui sombre dans l'inactivité, la semi-paralyse. C'est comme une autre vie qui commence, et qui se prépare comme une opération militaire.

Il est vrai qu'à Paris, les journées de travail sont nettement plus longues et que le temps nécessaire aux déplacements quotidiens, en voiture ou dans les transports en commun, est interminable. À Paris, les gens rentrent rarement chez eux avant 20 heures le soir. Comme on dit, le rythme est trépidant, et la vie n'est pas franchement reposante. Les vacances — qui peuvent totaliser sept semaines avec les jours fériés et le passage aux 35 heures — constituent donc une sorte de revanche agressive contre le travail. Il s'agit donc pour chacun de partir le plus loin possible, en un lieu aussi différent que possible de Paris, et de tenter frénétiquement d'oublier l'année écoulée.

Et comme il s'agit d'une revanche, pas question de laisser à l'ennemi une seule minute superflue. Si l'heure des vacances sonne le vendredi à 17 heures, on s'arrangera pour échapper au bureau deux heures plus tôt, pour rentrer chez soi compléter les préparatifs de la veille. Objectif : quitter Paris dès

20 heures pour ensuite rouler toute la nuit — Germaine, surtout, pense au thermos à café ! — et atteindre la Méditerranée en fin de matinée pour aussitôt prendre possession de l'appartement qu'on a loué pour trois semaines avec vue sur la mer, ou de l'emplacement de camping comme l'année dernière. En bord de Méditerranée, où se dirigent 50 % au moins des vacanciers, les locations commencent le samedi vers midi. Les vacanciers les moins obsessionnels se contenteront de quitter Paris à cinq heures du matin et de viser l'arrivée en début de soirée. Mais rares sont ceux qui diront : après tout, je suis en vacances, et on attendra que la vague retombe avant de prendre la route. Résultat : durant ces week-ends d'apocalypse, il suffit de partir le dimanche matin pour avoir une paix royale. Oui, mais, dira votre voisin, vous avez perdu une journée de vacances ! Pire encore : vous avez perdu une journée de location ! Les vacances constituent une denrée précieuse qu'il serait criminel de gaspiller.

C'est dans ces périodes qu'on prend conscience de la densité de population en Europe. Les Allemands, à eux seuls, sont six millions à migrer vers la France pendant l'été, et presque autant à aller en Espagne... en empruntant presque tous la même autoroute Paris-Lyon-Marseille. D'ailleurs, entre le 15 juillet et la fin du mois d'août, les risques d'embouteillages sont permanents, et il faut bien consul-

ter les cartes d'état-major et les prévisions de la sécurité routière si l'on cherche un créneau tranquille pour voyager, même au milieu de la semaine.

Ce qui est assuré, en revanche, c'est qu'on aura droit au scénario-catastrophe certains vendredis et samedis répertoriés et connus longtemps à l'avance. Depuis des semaines déjà, on savait que le week-end du 29 juillet serait « noir », et on sait déjà également lequel sera encore pire entre la fin juillet et le début août (le meilleur, c'est quand une grande vague de départs croise une grande vague de retours !). Ces vendredis-là, non seulement les sorties de Paris sont congestionnées à partir de 16 heures, mais encore les gares et les aéroports sont pris d'assaut, et cela fait des semaines que les trains et les avions affichent complet.

Parfois, raffinement suprême, on a droit à une grève surprise, précisément ces jours-là. Dans les chemins de fer, on préfère les vacances de Noël. Dans le transport aérien, on a un petit faible pour les vacances d'été. On a déjà vu de belles grèves des contrôleurs aériens à Orly et Roissy, et qui duraient trois ou quatre jours. Cette année, c'est plus modéré : la grève des bagagistes d'Orly, avec fouille zélée des bagages à main, ne provoque que des retards de deux heures en moyenne pour les avions. On attend un règlement — pour un durcissement.

À Paris, les vacances sont un combat.

Israël rase le quartier général de l'Autorité palestinienne à Hébron

Associated Press

HEBRON, Cisjordanie — Un amas de gravats gisait hier à la place du quartier général de l'Autorité palestinienne à Hébron en Cisjordanie. Après quatre jours de siège, l'armée israélienne a fait exploser dans la nuit la forteresse, où Tsahal affirme qu'une quinzaine de Palestiniens armés étaient toujours retranchés. Mais le sort des fugitifs, qui auraient pu avoir quitté le bâtiment, demeure incertain.

Hier, aucun corps n'avait encore été retrouvé dans les ruines du quartier général de Hébron, entièrement détruit au cours de la nuit par deux explosions contrôlées, qui n'ont rien laissé de l'édifice de quatre étages, perché sur une colline dominant la ville.

Selon l'armée, la dizaine de soldats qui évoluaient hier parmi les débris et surveillaient le site, n'avaient découvert dans l'après-midi que des armes et des munitions. Deux bulldozers achevaient pendant ce temps de mettre à terre les murs encore debout.

Une centaine de Palestiniens, dont de nombreux policiers, étaient

sortis du complexe dans les deux premiers jours du siège. L'armée dit avoir arrêté une vingtaine d'hommes recherchés et avoir relâché le reste.

Le responsable de la Sécurité préventive pour la Cisjordanie, Jibril Rajoub, disait croire qu'« il n'y avait personne à l'intérieur » du quartier général au moment des explosions. « Nous avons pensé dès le premier instant que l'objectif était de détruire le bâtiment parce que c'était un symbole pour l'Autorité palestinienne », a-t-il ajouté.

Depuis mercredi, plus aucun Palestinien n'avait émergé du complexe, mais Israël assurait qu'une quinzaine de militants se trouvaient toujours dans les locaux et avaient tiré vendredi matin sur des positions de l'armée. Les tirs avaient ensuite cessé et un ministre palestinien avait été autorisé dans la journée à pénétrer dans l'enceinte du bâtiment pour tenter de négocier la reddition des assiégés. Mais il était ressorti peu de temps après en disant n'avoir pu trouver personne dans le bâtiment, déjà fortement endommagé.

Les Boliviens aux urnes

VANESSA ARRINGTON

Associated Press

LA PAZ, Bolivie — Plus de quatre millions d'électeurs boliviens se rendront aux urnes aujourd'hui pour élire leur président, dans un pays de 8,3 millions d'habitants, classé comme le plus pauvre du continent sud-américain.

L'élection présidentielle de 1997 avait porté au pouvoir Hugo Banzer, fondateur de l'Action démocratique nationale et ex-dictateur converti en chef d'état démocratiquement élu. Souffrant d'un cancer, Banzer a démissionné en août 2001, faisant du vice-président Jorge Quiroga, qui assurait l'interim, son successeur officiel.

Moins d'un an après la démission de Banzer et à peine deux mois après son décès, le scrutin d'aujourd'hui offre aux Boliviens le choix entre 11 candidats, d'où se détachent trois hommes : Manfred Reyes Villa, un ancien capitaine de l'armée bolivienne, donné favori au premier tour, et deux autres candidats, Gonzalo Sanchez de Lozada et Jaime Paz Zamora, tous deux anciens présidents.

Comme aucun de ces trois candidats ne semble pouvoir emporter la majorité absolue exigée par la

Constitution bolivienne (50 % plus une voix) au premier tour, la course présidentielle trouvera sans doute son épilogue lors d'un deuxième tour. Le Parlement, dont la composition sera également renouvelée aujourd'hui à l'occasion d'élections législatives, aura en effet la charge de voter, après d'après négociations post-électorales, pour élire le prochain président du pays.

Il y a à peine deux mois, politologues et journalistes prédisaient la victoire haut la main du libéral Sanchez de Lozada, 71 ans, ex-président et multimillionnaire du secteur minier. L'homme, connu sous le surnom de Goni, semblait alors le meilleur choix pour tirer la Bolivie hors du marasme économique. À l'époque, rien ne semblait affaiblir la confiance de Sanchez de Lozada, mais à la veille de l'élection, sa victoire semble désormais loin d'être assurée.

Malgré une campagne menée sur la résorption du chômage, Sanchez de Lozada (Mouvement nationaliste révolutionnaire, MNR) s'est attiré les foudres d'un électorat lui reprochant des privatisations menées pendant sa présidence (1992-1997).



Photo Reuters ©

Des soldats sud-coréens se tiennent à proximité du stade de Daegu peu de temps avant le début du match pour la troisième place entre la Corée du Sud et la Turquie. L'attaque navale entre les Corées du Nord et du Sud a suscité plusieurs inquiétudes dans tout le pays.

La tension monte entre les Corées

Au moins quatre Sud-Coréens trouvent la mort dans un affrontement naval entre les deux rivaux

ZENO PARK

Agence France-Presse

SÉOUL — Un grave affrontement naval entre les deux Corées a fait quatre morts et un disparu dans les rangs sud-coréens, hier, et a de nouveau placé les deux armées dans un face à face dangereux à la dernière frontière de la guerre froide.

Aussi bien les forces sud-coréennes que les forces du Nord ont été placées en état d'alerte renforcée et les 37 000 soldats américains stationnés dans le Sud ont reçu des consignes de vigilance à la suite du plus meurtrier affrontement entre les deux régimes rivaux en trois ans.

Pyongyang et Séoul se sont rejeté la responsabilité des échanges de tirs qui se sont produits alors que les Sud-Coréens allaient encourager hier soir leur équipe de football pour son dernier match du Mondial.

Le président Kim Dae-Jung a demandé à ses compatriotes de rester calmes et a maintenu sa visite au Japon où il doit assister aujourd'hui à la finale entre le Brésil et l'Allemagne.

La bataille navale intervient alors que les relations Nord-Sud sont déjà mal en point et elle augure mal d'une relance du dialogue entre Pyongyang et Washington proposée par les États-Unis pour le mois prochain.

La Commission militaire d'armistice du Commandement des Nations Unies (UNCMAC) a proposé des pourparlers militaires immédiats avec la Corée du Nord pour faire baisser la tension. Mais Pyongyang a ignoré l'appel.

L'armée sud-coréenne a reconnu avoir perdu cinq hommes, quatre morts et un disparu, et avoir eu 22 blessés. Un patrouilleur du Sud de 156 tonnes a également été coulé.

Un patrouilleur nord-coréen touché a été remorqué vers le nord, selon Séoul.

Selon Séoul, l'affrontement s'est déroulé dans les riches zones de pêche autour de l'île de Yeonpueong, en mer Jaune, lorsque deux patrouilleurs nord-coréens, qui escortaient des bateaux de pêche, ont franchi la frontière maritime entre les deux pays rivaux et ignoré les avertissements de bateaux sud-coréens.

Un patrouilleur du Nord a ouvert le feu et les échanges de tirs se sont

poursuivis de manière sporadique pendant une vingtaine de minutes, selon les militaires du Sud.

Les médias officiels de Pyongyang ont au contraire accusé les bateaux sud-coréens d'avoir pénétré « profondément » en zone nord-coréenne et tiré « des centaines de balles et obus ». Ils ont fait état de « pertes », sans précision.

Des navires nord-coréens ont franchi neuf fois la ligne marquant la limite maritime entre les Corées depuis le début de l'année mais aucun de ces incidents n'avait donné lieu à des échanges de tirs.

En juin 1999, un patrouilleur nord-coréen avait été coulé dans la même zone. Des dizaines de soldats nord-coréens auraient péri et neuf Sud-Coréens avaient été blessés.

Des analystes ont estimé que la marine nord-coréenne avait pu vouloir se venger. Mais ils ont également souligné que la zone disputée constituait un enjeu économique.

Pyongyang réclame une nouvelle délimitation qui lui soit plus favorable dans cette zone riche en crabes, une source de devises importante pour le pays en proie à une grave crise économique.

Des canons à eau marquent le début de la saison des défilés en Irlande

Agence France-Presse

BELFAST — La police d'Irlande du Nord a utilisé des canons à eau hier pour repousser des émeutiers catholiques nationalistes manifestant contre le passage d'une marche protestante dans l'ouest de Belfast, a annoncé la police.

Environ 300 catholiques ont attaqué les forces de l'ordre avec des bouteilles, des briques et autres projectiles, quelques minutes

après le passage d'une marche de l'ordre d'Orange aux abords du fief républicain de Springfield Road.

Les manifestants se sont regroupés autour des véhicules blindés de la police après avoir fait hurler des sifflets sur le passage du défilé.

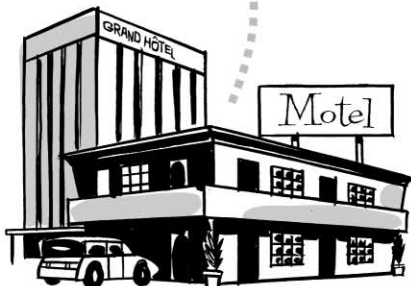
Pour se dégager, les forces de l'ordre ont ouvert les vannes des canons à eau, prêtés par la police belge et utilisés pour la première fois cette année en Irlande du Nord.

La commission des parades d'Irlande du Nord, dont les décisions ont force de loi, avait tout de même ordonné à l'Ordre d'Orange de ne pas jouer de musique.

Un conseiller unioniste indépendant, Frank McCoubrey, a affirmé que les catholiques « étaient les seuls responsables » de ces confrontations. « Je tiens à saluer les organisateurs de la parade de l'ordre d'Orange pour leur conduite pacifique et digne », a-t-il affirmé.

AFFAIRES

VOS FINANCES PERSONNELLES



ANTHONY BAKER, collaboration spéciale



PHOTO PC

Les hôteliers ne vendent plus seulement des chambres d'hôtel, sinon un divertissement. Et ils ont l'ambition de répondre à tous les goûts.

Quel hébergement choisir pour les vacances d'été ?



MADELEINE GUAY

L'offre touristique au Québec est de mieux en mieux organisée depuis les dernières années, disent à l'unisson les spécialistes du voyage. Les hôteliers rivalisent d'ingéniosité afin d'attirer les vacanciers, délicieusement pris à choisir entre différents coûts et formules : le luxe de l'hôtel, le confort des gîtes du passant ou la liberté du chalet ?

Si vous décidez de ne pas passer la nuit chez les parents ou les amis — la solution de loin préférée des vacanciers québécois — l'hôtel est le choix numéro un des voyageurs. « Prendre des vacances à l'hôtel n'est plus un événement, de la même façon qu'était, il y a 20 ans par exemple, une sortie au restaurant », commente Alain Authier, vice-président des services voyages et des produits touristiques au Club automobile (CAA).

Les Québécois fréquentent l'hôtel dans la vie de tous les jours et sont particulièrement friands, durant la période des vacances, des forfaits qu'offrent désormais tous les hôteliers depuis cinq à 10 ans.

« Les établissements ont créé ces produits d'été afin de contrer la baisse de la fréquentation de la clientèle d'affaires à la période estivale », explique l'expert. Les hôteliers ne vendent plus seulement des chambres d'hôtel, sinon un divertissement. Et ils ont l'ambition de répondre à tous les goûts.

La Station Mont-Tremblant, par exemple, propose jusqu'à six forfaits dont un forfait nature ou gastronomique.

Des forfaits

D'autres hôteliers offrent des forfaits comprenant des soins de santé, des sorties sportives ou culturelles. Certains sont très courts comme les forfaits à Québec avec une sortie au Théâtre du Capitole pour voir la comédie musicale *Elvis Story*, ou pour visiter le Village Vacances Valcartier. Ce dernier est d'ailleurs le forfait le plus vendu par le CAA cette année. « C'est une attraction majeure pour les familles », dit Louis-Emmanuel Jamet, directeur des produits touristiques, CAA Québec, qui offre le forfait familial avec l'hôtel Travelodge de Québec pour 464 \$ (voir tableau). Le prix comprend les coûts de la chambre d'hôtel pour quatre personnes pour deux nuits, des petits déjeuners et des billets d'entrée au Village. Si on décide d'y aller à deux, le forfait coûte 346 \$.

Pour profiter d'un environnement plus bucolique, Le Château Bromont offre le même type de forfait, mais au Parc aquatique de Bromont, pour 543 \$. Les couples peuvent opter pour un séjour romantique au Fairmont Le Manoir Richelieu, à La Malbaie. Le forfait villégiature « Les belles amours du manoir » comprend l'hébergement pour deux nuits, les deux petits déjeuners, un repas cinq services, pour 634 \$.

Au total, plus de 80 forfaits ont été élaborés par la CAA avec plus de 150 établissements au Québec, dans toutes les régions, pour répondre au goût des vacanciers. « Nous avons battu des records au chapitre des réservations cette année pour les vacances d'été au Québec. Elles ont commencé dès le mois de mai alors qu'habituellement, elles débutent en juin et même juillet », assure-t-il. Selon le conseiller voyage,

DIFFÉRENTES FORMULES POUR SE LOGER EN VACANCES

(coût approximatif d'un séjour de deux jours au Québec)

Formule	En couple	En famille (quatre personnes)
Hôtel	298 \$	Prix identique (enfants de moins de 18 ans, sinon une charge de 5 \$ par personne additionnelle)
Hôtel Forfaits Valcartier	346 \$	464 \$ (petits-déjeuners et billets au parc aquatique de Valcartier)
Villégiature à forfaits	634 \$*	543 \$ (petits-déjeuners et billets au parc aquatique de Bromont)
Gîte ¹ & Auberge ²	136 \$	196 \$ (petits déjeuners, prix moyen donné par la Fédération des Agricotours du Québec)
Chalet	250 \$	350 \$ (avec le service d'animation pour les enfants, source: CAA)

* Le Forfait «romantique» à l'hôtel Fairmont, le manoir Richelieu, dans Charlevoix, comprend un souper cinq étoiles, les deux petits-déjeuners, et les pourboires.

¹ 5 chambres ou moins ² 20 chambres et moins



PHOTO La Presse ©

Ce ne sont pas tous les établissements qui sont favorables à l'accueil d'une clientèle familiale.

un taux de change du dollar canadien défavorable par rapport au dollar américain et la période post-11 septembre ont convaincu les Québécois de rester au pays. « Il est également très à la mode depuis six ans de prendre ses vacances au Québec », soutient-il.

Mais il suffit qu'il fasse mauvais et vite ! les Québécois changent d'idée. « S'il pleut plus de 10 jours, plusieurs clients partent aux États-Unis sur un coup de tête. »

La facture est alors plus salée avec un prix moyen de la chambre d'hôtel d'environ 130 \$ US, ou 150 \$ CAN (Comfort Inn, occupation double) la nuit, durant la période estivale. Au Québec, le prix d'une chambre d'hôtel pour deux personnes, le week-end, peut coûter 149 \$ en juillet (Travelodge, occupation double).

Pour goûter au grand luxe, le moment est idéal. Les grandes chaînes d'hôtel américaines vendent les chambres à rabais depuis le 11 septembre pour compenser la baisse du tourisme.

Par exemple, les prix au Loews Coronado Bay Resort à San Diego, en Californie, ont baissé de 15 % depuis l'année dernière. Selon le

choix des chambres, il coûte entre 1000 et 2000 \$ US (1500 et 3000 \$ CAN) pour une semaine à une famille de quatre personnes (avec des enfants de moins de 18 ans, sinon les prix varient entre 1200 et 2500 \$ US).

« Parmi les six hôtels de villégiature de la chaîne Loews, le Coronado est un des favoris des familles et des jeunes couples », affirme Andrew Stegen, adjoint au directeur général de l'hôtel quatre étoiles. Jouant d'une publicité favorable envers les enfants et les animaux « Love Kids-Love Pets », l'hôtel en bord de plage offre des activités sportives pour tous les goûts et, selon le directeur, un des meilleurs restaurants en ville. Les visiteurs peuvent de plus découvrir la ville de San Diego, à la frontière de Tijuana, au Mexique, et à deux heures de Los Angeles, et son zoo de grande renommée. Les services de garderie et d'animation coûtent 30 \$ US (45 \$ CAN) pour une demi-journée.

L'option des gîtes

Le gîte du passant (bed & breakfast) est une option de plus en plus populaire, selon Odette Chaput, di-

rectrice générale de la Fédération des agricotours du Québec. « Cette popularité est liée à la qualité de l'accueil », soutient-elle. Des petits extras qui font la différence, comme l'apéro, souvent offert gracieusement à l'arrivée des visiteurs, ou la confiture maison sur les toasts le matin. « J'ai déjà vu des Américains photographier la table du déjeuner, totalement séduits par la beauté de la présentation », dit Mme Chaput.

Présents partout au Québec, sauf dans le Grand Nord, les gîtes et les auberges (les premiers offrent moins de cinq chambres et les seconds, moins de 20) poussent comme des champignons depuis 10 ans. Seulement dans le *Guide des Gîtes et Auberges du Passant au Québec*, on retrouve plus de 500 établissements accrédités sous la marque de commerce de la Fédération des agricotours du Québec, ce qui représente moins de la moitié de ce type d'offre d'hébergement. Tenus par les propriétaires de la maison, les gîtes et auberges offrent généralement des nuitées avec le petits déjeuners inclus et quelquefois, le repas du soir. En moyenne, une chambre pour deux personnes coûte 68 \$ la nuit, mais les prix sont très variables selon la région et la qualité. Par exemple, les bed & breakfast de la région de Charlevoix prennent en général de 10 à 20 \$ de plus. Pour chaque enfant, il faut déboursier entre 15 et 20 \$ de plus, ce qui élève la facture à 98 \$ pour une famille, par nuitée. Ce ne sont toutefois pas tous les établissements qui sont favorables à l'accueil d'une clientèle familiale. Mieux vaut vérifier avant de réserver.

Une autre option est alors la location d'un chalet ou d'une maison d'été, un mode d'hébergement en temps de vacances des plus appréciés par les familles, ou les groupes. « Les gens veulent l'espace et la possibilité de cuisiner, surtout pour le déjeuner », dit Alain Authier. Selon le CAA, les maisons au bord des lacs, de la mer ou en Europe sont particulièrement prisées par les vacanciers québécois. Mais il faut réserver tôt, quelquefois dès la fin des fêtes de Noël, en début d'année, pour s'assurer d'un havre de repos estival, que l'on dénicher par contacts, en cherchant sur Internet, en épluchant les petites annonces. Les acteurs du domaine, comme la Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ) ou le CAA, offrent également des chalets.

En moyenne, le Club automobile loue les chalets de son réseau 450 \$ pour trois jours et 1000 \$ pour sept jours. Pour un week-end, le CAA loue ses studios à Stoneham ou ses condos au Mont Saint-Anne, en région de Québec, 250 \$, pour deux personnes, et 350 \$ pour une famille de quatre personnes.

AFFAIRES

La Presse

L'heure, c'est aussi une affaire économique



Les jours raccourcissent déjà à vue d'oeil alors que commence à peine l'été, si court. Voilà qui fait rêver à une expression sou-

ventes fois entendue : une heure plus tard dans les Maritimes.

La Société Radio-Canada nous y a habitués dans les annonces de sa programmation pour tout l'est du pays. Cela occulte toutefois une réalité bien douloureuse pour l'ensemble des Québécois : le soleil se couche une heure plus tard dans les Maritimes et la télé ou la radio d'État n'ont rien à voir là-dedans.

Il existe une explication à cette injustice mortifiante qui pénalise tous les amateurs de soirées tièdes à l'extérieur, de veillées sur le peron, à la lumière du jour ou à la brunante. Le Nouveau-Brunswick mais aussi l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse sont situés à l'ouest de leur fuseau horaire, alors que le Québec est situé tout à l'est du sien.

Résultat : au lieu d'étirer les repas vespéraux à l'éclairage naturel jusqu'après 21h30 comme on peut le faire à Moncton, on peine à dépasser les 20h30 sans allumer chandelles ou torches à l'huile de citronnelle.

Mince prix de consolation, en revanche : l'aube est chez nous plus hâtive et il n'est pas rare ces jours-ci qu'un cardinal, une corneille ou un geai entonnent leurs chants de guerre dès 4h30, à l'orée du jour...

D'aucuns conviendront avec moi qu'on peut vivre les plaisirs de l'ornithologie à des heures moins indues.

En Gaspésie, la situation est pire encore. La région est géographiquement située dans les mêmes longitudes que les Maritimes, mais l'heure légale est celle de Montréal ou de Toronto car Québec a légiféré pour que son territoire soit régi par la même heure légale, à l'exception des Îles-de-la-Madeleine. Et il a préféré adopter la même heure que les Ontariens plutôt que celle de ses voisins atlantiques.

Des enjeux économiques

L'heure légale est un phénomène plutôt récent dans l'Histoire. Il n'y a pas si longtemps, chaque ville fixait son heure en fonction de la position du soleil à son zénith. Ainsi, il y avait neuf minutes d'écart entre l'heure de Québec et de Montréal, au milieu du XIX^e siècle, si on se fie aux données astronomiques du Centre national de recherche du Canada.



C'est finalement Greenwich qui a emporté l'adhésion parce que l'antipode, là où passe la ligne de changement de date, ne donne sur aucune terre, mais au beau milieu de l'océan Pacifique. Ci-dessus, la ligne du méridien zéro en face de l'Old Royal Observatory, au sommet d'une jolie colline de Greenwich.

Les choses ont changé avec le développement des chemins de fer qui, jusqu'à tout récemment, étaient faits d'une seule voie ferrée assurant la circulation dans les deux sens. Comment alors régler les horaires pour éviter les collisions, si l'heure varie de quelques minutes entre toutes les villes d'un circuit donné ?

Voilà pourquoi, dès 1891 par exemple, la France a été contrainte d'adopter l'heure de Paris sur tout le territoire hexagonal alors qu'il y avait jusque-là 20 minutes d'écart entre l'heure de la capitale et celle de Nice et 18 avec celle de Brest, selon la revue *Science & Vie*.

Au Canada, tout comme aux États-Unis, la situation était plus compliquée en raison de l'étendue est-ouest du territoire.

On doit au Canadien Sir Sandford Fleming la création de l'heure normalisée internationale, établie à partir d'un méridien d'origine. Sa proposition a fait l'objet d'une conférence internationale, à Washington en 1884.

C'est là qu'on s'est entendu pour diviser la terre en 24 fuseaux horaires de 15 degrés chacun. Un premier fuseau aurait en son centre le méridien d'origine, celui à qui on allait donner le degré zéro. Les fuseaux à l'ouest allaient porter les numéros moins un à moins 11 et ceux à l'est plus un à plus 11. Un dernier fuseau, traversé en son centre par la ligne de changement de date, allait porter le numéro 12.

Un débat a eu lieu pour choisir le méridien d'origine : serait-ce Greenwich, localité non loin de Londres où avait été établi un observatoire astronomique, ou Paris ? Les deux étaient largement utilisés par les navigateurs.

Les lecteurs d'Hergé se souviennent que ces deux points de référence forment la clef du diptyque *Le Secret de la Licorne* — *Le Trésor de Rackam le Rouge*.

C'est finalement Greenwich qui a emporté l'adhésion parce que son antipode, c'est-à-dire là où passerait la ligne de changement de date,

ne donnait sur aucune terre, mais au beau milieu de l'océan Pacifique. Voilà pourquoi quand on parle du temps universel, on emploie souvent l'expression heure GMT (*Greenwich Mean Time*).

Le territoire canadien s'étend sur six fuseaux horaires (Terre-Neuve, Maritimes, est, central, Rocheuses et Pacifique) qui n'épousent aucunement les frontières des provinces. Comme c'est à elles qu'incombe la responsabilité de fixer l'heure légale sur leur territoire, elles ont fait au fil des ans des choix axés à la fois sur la juxtaposition optimale de l'heure solaire et de l'heure légale et sur des considérations pratiques.

Comme le Canada avait pour pôles économiques au siècle dernier Montréal et Toronto, et que de surcroît ces deux villes étaient aux mêmes longitudes que New York, le Québec et l'Ontario ont adopté la même heure légale pour la majeure partie de leur territoire, bien que leur territoire chevauche trois fuseaux horaires.

Le méridien central du fuseau horaire du milieu traverse la ville de Montebello.

Place à la qualité de vie

Les impératifs économiques qui ont présidé à ce choix perdent de leur à-propos au fil des ans. Les télécommunications ont vaincu bien des distances et la qualité de vie favorise d'autres types d'industries comme le matériel de plein air, les barbecues alimentés au propane et les produits de pépinières.

Voilà sans doute ce qu'ont compris des pays comme l'Espagne et la France, qui devraient naturellement appartenir au même fuseau horaire que la Grande-Bretagne ou le Portugal, mais qui préfèrent l'heure italienne ou allemande.

La France et l'Espagne sont essentiellement traversées par le fuseau ayant Greenwich pour méridien central, mais elles préfèrent se placer sous l'empire du méridien de Naples. Bref, l'hiver, on vit à l'heure avancée et l'été, à l'heure doublement avancée.

On peut ainsi flâner sur les terrasses à la clarté du jour jusqu'à 22h, parfois plus tard encore, avec l'assurance que le chant des bêtes à plumes ne nuise pas à la quiétude du sommeil réparateur des justes commensaux de fraternelles agapes.

En France, où débattre reste le sport le plus populaire même durant d'humiliants tournois de foot, vivre deux heures décalées du temps solaire suscite d'âpres polémiques. D'autant que la mesure remonte à 1976 seulement.

Certains ont parlé de perturbation du cycle circadien des citoyens, d'autres de sécrétions différencées de mélatonine et de cortisol, deux hormones réputées avoir beaucoup d'emprise sur la concentration et la qualité du sommeil. Rien n'a toutefois été rigoureusement démontré.

D'autres ont évoqué encore que les enfants n'étaient plus «mettables au lit» le soir, tandis qu'il serait dangereux de les conduire à bord d'autobus d'écoliers le matin, quand la nuit sévit encore durant les courtes journées d'hiver. Si tel était le cas, il faudrait voir alors comment se débrouillent les écoliers de villes septentrionales comme Calgary ou Chibougamau, qui ont de très longues journées d'été et des aurores tardives l'hiver en raison de leurs latitudes.

D'autres pays qui tolèrent moins les débats ont adopté des voies bien différentes. Ainsi, malgré son étendue qui en fait le troisième pays en superficie, la Chine n'a qu'une seule et même heure légale sur tout son territoire, qu'on soit à Pékin, Shanghai ou Urumqi.

À la bonne heure

RUDY LE COURS

L'HEURE LÉGALE au Québec a fait l'objet de plusieurs modifications au fil du temps.

Selon l'expert en la matière, M^e André Bergeron, du ministère de la Justice, c'est sans loi que l'ouest du Québec a adopté l'heure de l'est dans les années 1880 alors que la région située à l'est du 68^e degré qui traverse Rimouski adoptait l'heure atlantique.

En 1920, cette pratique a finalement été consacrée par une loi qui ne faisait pas mention d'heure normale ou avancée.

En 1924, le législateur est revenu à la charge et prévoyait des modalités référendaires pour que les municipalités qui le désiraient puissent adopter l'heure d'été. La date de changement d'heure était à leur discrétion.

M^e Bergeron rapporte que le OUI l'avait emporté de justesse à Québec cette année-là. Les quartiers populaires avaient largement adopté le camp du NON.

Cette situation a prévalu jusqu'au déclenchement de la guerre, quand Ottawa a décidé d'imposer l'heure avancée à longueur d'an-

née. La paix retrouvée, la fixation de l'heure légale est revenue de compétence provinciale, et l'anarchie joyeuse des calendriers d'heures d'été a repris de plus belle.

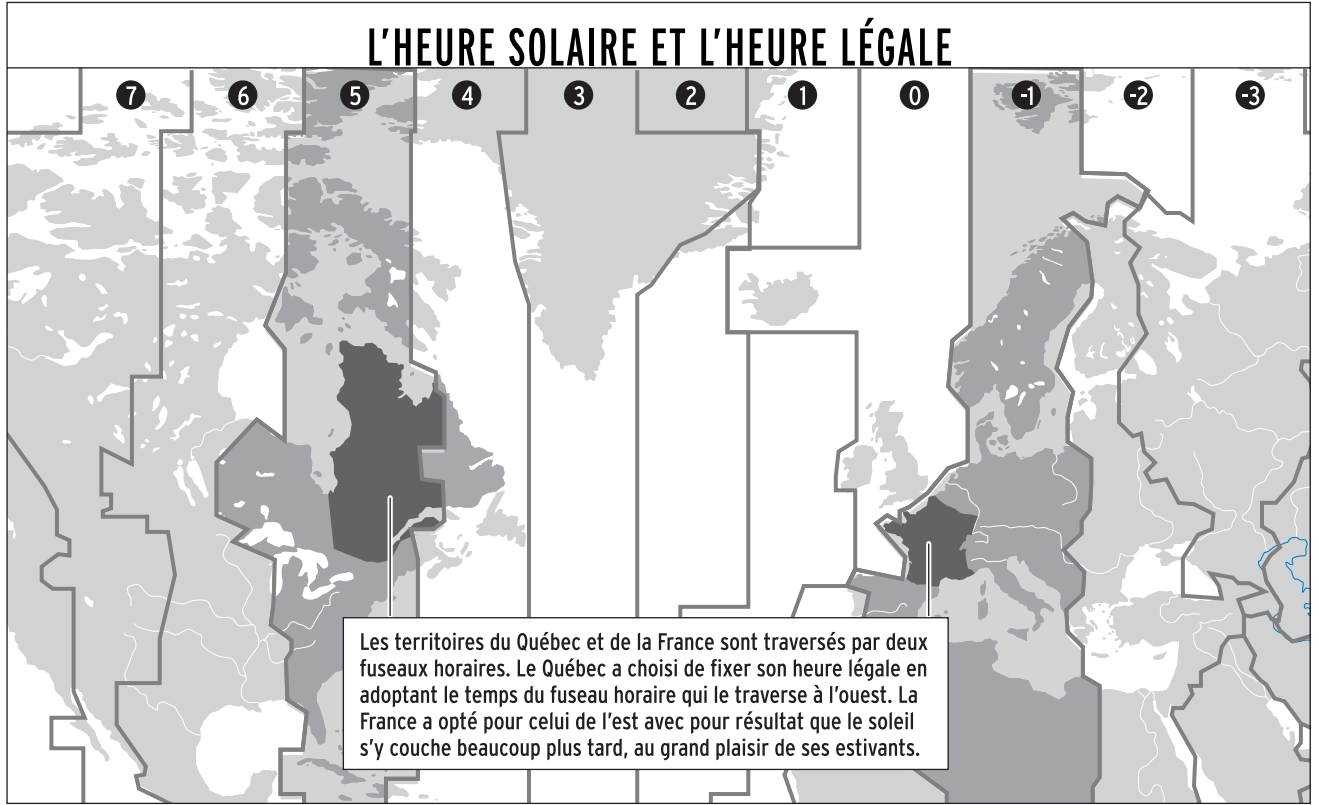
Cela ne faisait pas que des heureux, à telle enseigne qu'Ottawa a songé à imposer aux provinces la fixation de l'heure légale.

Devant cette menace, le gouvernement de Jean Lesage a fait adopter en 1966 la Loi du temps réglementaire, dont les principes restent en vigueur aujourd'hui.

Elle a été toutefois modifiée en 1969 pour étendre l'heure de l'est jusqu'à Havre Saint-Pierre, faisant du coup perdre une heure de clarté le soir au Témiscouata et à la Gaspésie, qui vivaient jusque-là à l'heure atlantique.

En 1986, les Américains ont décidé de devancer au début d'avril la période de l'heure d'été afin de profiter davantage des soirées à l'extérieur. De puissants lobbies, comme celui du barbecue et celui des pépiniéristes, faisaient valoir que leur chiffre d'affaires allait grossir de 15 % si les gens vivaient davantage à l'extérieur. Le Québec, comme la plupart des provinces, a ajusté ses pendules.

Pour modifier l'heure à nouveau,



il faudrait que Québec perçoive une volonté populaire d'agir en ce sens.

Selon M^e Bergeron, les Gaspésiens sont nombreux à se plaindre des crépuscules hâtifs. Le fuseau horaire légal actuel est tellement grand et aberrant qu'entre Gaspé à l'est et Kenora en Ontario à l'ouest,

le coucher du soleil a deux heures d'écart.

Les Gaspésiens reprochent souvent aux Montréalais de siphonner les régions.

Peut-être serait-il opportun pour nous d'être solidaires s'ils démarchent activement pour se rattacher à l'heure atlantique. Nous en profi-

terions tout autant.

Pour ce faire, affirme M^e Bergeron, il suffit de faire signer des pétitions qu'on adresse au ministre de la Justice Paul Bégin, Édifice Louis-Philippe-Pigeon, 1200, route de l'Église, 9^e étage, Québec (Sainte-Foy). G1V 4M1.

TANDIS QUE nous recevrons les bons vœux de la gouverneure générale Adrienne Clarkson au nom de sa gracieuse majesté Élisabeth II, reine du Canada, nos voisins du Sud seront déjà en train de préparer le long congé de la fête de l'Indépendance, le jeudi 4 juillet.

L'esprit sera davantage à la fête de ce côté-ci de la frontière, moins éclaboussé encore par les profonds scandales financiers dont les abysses paraissent insondables.

Les actionnaires floués penseront davan-

tage à se réunir dans des recours collectifs que dans le cadre d'assemblée extraordinaires où leurs voix ne sont généralement guère entendues.

Sur le plan statistique, on surveillera tout particulièrement vendredi les chiffres sur la création d'emplois et sur le taux de demandeurs d'emplois, qu'on appelle improprement le taux de chômage.

Des deux côtés de la frontière, la croissance est très soutenue, ce qui doit entraîner la création d'emplois. On s'attend à ce

qu'il s'en soit créé de 75 000 à 100 000 en juin aux États-Unis, et environ 20 000 au Canada. On surveillera avec attention les chiffres du Québec, où s'est concentrée la création d'emplois au Canada depuis le début de l'année.

De janvier à mai, il s'est créé plus de 230 000 emplois au pays, alors qu'il s'en perdait plus de 147 000 chez l'Oncle Sam.

Le taux de chômage devrait légèrement diminuer, passant de 7,7 à 7,6 % au Canada. Aux États-Unis, la situation devrait

continuer de se détériorer avec un taux passant de 5,9 à 6,0 %. Il y a deux ans, il s'établissait à 3,9 %. Cette hausse s'explique par le fait que des chômeurs se remettent activement à la recherche d'un emploi ce qui les range à nouveau dans la population active à partir de laquelle est mesuré le taux de chômage.

Rudy Le Cours

Forum

Le poids des mots

La petite phrase assassine du père de Caroline est tombée comme une condamnation



VANIA JIMENEZ-SIGOUIN
Mme Jimenez-Sigouin, qui est médecin, est chroniqueuse invitée à La Presse

L'ANNÉE scolaire tire à sa fin. Un petit groupe d'élèves du cycle secondaire a mis au point une pièce de théâtre. Dans cette école, comme dans la plupart des écoles, le cours de théâtre n'est pas obligatoire, il fait partie de ce que l'on appelle du « parascolaire ».

Ils sont une dizaine, entre 14 et 16 ans. Les dernières semaines ont été intenses, avec des répétitions presque tous les soirs. Pour ce petit groupe d'adolescents, l'année a été particulièrement chargée.

De ce petit groupe, certains se connaissent depuis longtemps. Quelques-uns sont dans la même classe depuis la tendre enfance, les années du primaire. D'autres se connaissent depuis quelques années parce que, en plus d'être dans les mêmes classes, ils font du théâtre ensemble.

Ils le font par goût du jeu. Certains ont un talent évident pour le théâtre, d'autres pas.

Justement, pour l'une des filles, Caroline, l'exercice est particulièrement ardu. A toujours été ardu. Pourtant elle continue, elle persiste. Depuis qu'elle est toute petite, elle participe à des représentations de fin d'année scolaire, spectacles de danse, poésie, théâtre, toujours un peu en retrait, toujours celle qui danse avec un peu plus de difficulté, celle qui chante un peu moins juste, avec un peu moins de grâce, celle qui « projette » moins bien, comme on dit dans le jargon artistique.

Cette année-ci, la classe de théâtre a monté une pièce classique. Du Molière. Caroline n'est pas trop nerveuse, car cette année-ci elle a le rôle d'une servante et n'a que quelques répliques.

Ils ne joueront que trois fois. Comme d'habitude, la grande majorité du public sera constituée de parents, d'oncles et de tantes, de grands-parents, de professeurs et camarades de classe.

La famille de Caroline vient le deuxième soir. Son père et sa mère.

La représentation se passe assez bien. Du mieux que ça peut se passer. La petite troupe salue une dernière fois le public enthousiaste.

Caroline est soulagée et se dit qu'« il ne reste plus qu'une représentation ».

Certains parents ont apporté des fleurs à leur fille ou leur fils, « star » d'un soir.

Caroline ramasse ses affaires, descend de la scène retrouver sa famille. De loin, elle a aperçu la haute silhouette de son père, sa chevelure clairsemée, sa mère en tailleur « Chanel » à côté de lui.

Elle s'approche d'eux, le cœur battant, l'oeil hésitant, attendant l'approbation.

Contre tout espoir, contre tout réalisme, elle espère, elle a soif de cette approbation. Son regard furtif cherche le compliment.

« Tu ne parlais pas assez fort, on ne t'entendait pas », dit son père.

Et Caroline a l'impression que le cœur lui tombe dans les pieds, tellement il est lourd soudain. Elle aurait pourtant pu s'y attendre.

Elle dit alors à ses parents qu'elle a oublié quelque chose dans les coulisses. Le cœur gros, elle retourne en arrière, derrière la scène, dans la petite salle qui sert de loge, de vestiaire et de lieu de rencontre pour la troupe.

Une agitation heureuse se dégage de ce lieu, des éclats de rire en fusent. On est en train de s'organiser pour aller prendre un café ensemble, question de prolonger la soirée un peu, même s'il y a classe le lendemain.

Caroline se tient au bord de ce petit univers. Ni dedans, ni dehors.

L'une des filles l'aperçoit, hésitant dans un coin.

— Ça va ? demande-t-elle, légère, l'air juste un peu faussement soucieux. Même si ce « Ça va ? » est presque un cliché, une simple formule consacrée entre jeunes. Il n'en faut pas plus, Caroline fond en larmes. Non, ça ne va pas du tout.

Les filles l'entourent.

— Je ne jouerai pas demain... sanglote-t-elle. J'ai été minable...

— Mais Caro, tu as été super !... lui disent les filles en la caressant et en la berçant. Et à présent les garçons aussi.

— Qu'est-ce qui te prend ?

L'une des filles, Josée, devine :

— C'est tes parents, hein...

Ce n'est pas une question. C'est une affirmation.

Soudain, ça lui vient, comme une inspiration :

— Tiens, c'est comme mon père. L'autre soir, c'était le concert de fin d'année, j'ai joué mon morceau de violon... J'étais gênée à mourir. J'ai quand même réussi à ne pas faire trop de fausses notes. Et qu'est-ce qu'il trouve à me dire ? « Tu as salué trop vite à la fin ! »

Elle a imité la voix sèche et nasillarde d'un père. Un père sec. Le petit groupe s'esclaffe.

Elle continue :

— Il y avait ma grande sœur qui passait par là. Elle avec qui je me chicanais tout le temps, qui est chiant et tout... Eh bien, cette fois-là, elle lui a parlé dans le nez, à mon père. Elle lui a dit : « Elle a parfaitement bien salué, et surtout elle a joué sans une seule faute. Et toi, qui ne sais même pas lire deux notes de musique... » Il s'est fâché tout rouge, mais elle l'a planté là et est partie... Je te dis qu'elle est utile des fois, ma grande sœur... Alors ton père, laisse-moi te dire, ma vieille, il ne faudrait pas qu'il la rencontre, ma grande sœur...

Tout cela, Josée l'a inventé. Elle a vu cette scène dans une pièce de théâtre.

Caroline ne pleure plus. Elle ne sait pas que ce que Josée lui a raconté ne s'est pas passé pour vrai dans la vie de Josée. Josée a-t-elle même une grande sœur ?

Cependant, quelque chose a changé pour Caroline. Ça fait comme si elle se tenait soudain plus droite.

Et curieusement, le lendemain, lors de la dernière représentation, on dirait qu'elle « projette » plus. On dirait qu'elle s'amuse vraiment.

Car finalement, Caroline a bel et bien joué le lendemain. Et en plein milieu de la pièce, elle a eu un fou rire. Un fou rire de fille de 15 ans, déclenché par le regard furieux que l'une de ses camarades a lancé à une autre qui a fait une erreur pendant qu'elle déclamait une tirade.

Aucune honte.

Dans *Paroles pour adolescents*, Françoise Dolto ⁽¹⁾ parle de la honte : « La honte qui fait tellement souffrir est fabriquée par le regard de l'autre ou par l'idée qu'on s'en fait. » Plus loin, elle cite une jeune fille : « Ce soir, j'ai envie, besoin de loin, de chagrin, de peau de rien. Ma confiance balance, la vie me réduit en ce moment pas agréable pour un sou, j'ai mal de mon reflet, celui de la glace, celui des yeux qui m'entourent... J'ai mal de mes gestes, de ce trop à vider... »

Caroline aurait pu rentrer la tête basse chez elle. Ne pas aller dans les coulisses.

Jouer quand même le lendemain.

À force, qui sait ? en sortant de la dernière représentation, à laquelle ses parents n'auraient pas assisté, elle aurait pu faire ce qu'on appelle « une mauvaise rencontre ».

Parce que dans la suite logique de la honte, il y a la punition.

Et c'est curieux comme consoler et punir sont proches cousins. Les deux côtés d'une

Et c'est curieux
comme consoler et
punir sont proches
cousins. Les deux
côtés d'une même
médaille.



a d a m s .

150 minutes pour sauver la vie de nos enfants

PAUL BOISVERT, PhD
et DENIS RICHARD, PhD
Les auteurs sont respectivement adjoint exécutif et directeur de la chaire de recherche sur l'obésité DB Brown à la faculté de médecine de l'Université Laval.

LA PRÉVALENCE de l'obésité et de l'embonpoint chez les jeunes Québécois atteint présentement des proportions alarmantes. Alors que l'embonpoint a doublé au cours des 20 dernières années, l'obésité infantile a plus que triplé pour atteindre au-delà de 10 % des jeunes de 6 à 17 ans. La progression, qui poursuit son escalade d'environ 1 % par année, prend des allures d'épidémie.

L'obésité est une affection grave car elle est un facteur de risques de plusieurs maladies telles les maladies cardiovasculaires, le diabète, l'hypertension et les dyslipidémies. De plus en plus de cas de diabète de type II apparentés normalement aux adultes sont diagnostiqués chez les adolescents. L'obésité a aussi des conséquences néfastes sur le développement psychosocial (dépression, faible estime de soi, discrimination, rejet) des jeunes aux prises avec un problème de

poids. Au Canada, le coût direct total de l'obésité excède 1,8 milliard de dollars, soit 2,4 % des dépenses au chapitre des soins de santé pour l'ensemble des maladies. Selon l'Organisation mondiale de la santé, l'obésité pourrait bientôt avoir sur la santé des répercussions aussi graves que l'usage du tabac.

Champions de la sédentarité

L'augmentation rapide de la prévalence de l'embonpoint chez les jeunes est causée principalement par un environnement qui favorise la surconsommation d'aliments riches en énergie et la sédentarité. À ce chapitre, les jeunes Québécois sont les champions de la sédentarité au Canada. Soixante-dix pour cent des jeunes Québécois ne rencontrent pas les critères minimaux de pratique d'activité physique et, avec moins d'une heure de cours par semaine en moyenne, les écoles du Québec accordent moins de temps aux cours d'éducation physique que partout ailleurs au Canada et dans le monde entier, où on retrouve généralement plus de deux heures par semaine.

L'école a pour mission l'épanouissement physique, intellectuel et social des jeunes. Un esprit ne

saurait prétendre être sain s'il n'a pas la chance de développer en contrepartie un corps sain et en forme dans le cadre scolaire. La pratique d'activités physiques est importante pour développer non seulement une bonne condition physique, mais aussi des habiletés motrices, la sociabilité, l'esprit d'équipe, ainsi que la capacité à retirer du plaisir et à relever des défis. La valeur éducative de la pratique d'activités physiques est indéniable. Pourquoi alors réduire cette pratique à seulement 60 minutes par cycle de six ou sept jours, soit moins de 10 minutes par jour, cours théoriques inclus ?

Il y a plusieurs moyens d'augmenter le niveau de pratique d'activité physique des jeunes à un niveau adéquat. L'apprentissage d'habiletés de base que le jeune pourra conserver jusqu'à l'âge adulte par l'intermédiaire de 150 minutes de cours d'éducation physique par semaine (soit 30 minutes par jour), tel que proposé par différents organismes nationaux et internationaux est selon nous primordial. C'est d'ailleurs une recommandation minimale que le ministère de l'Éducation du Québec a été incapable d'appliquer

malgré les recommandations des directeurs de santé publique, du Guide d'activité physique pour les jeunes, du comité scientifique Kiono-Québec, et des États généraux de l'éducation. Présentement, le mot d'ordre de recommander 60 minutes d'éducation physique par cycle de cinq, six ou sept journées d'école est inadéquat.

Pour ce faire, il faut donner les moyens aux conseils d'établissement scolaire, aux directeurs d'école, et aux commissions scolaires de prendre des décisions judicieuses.

Un choix limité

Actuellement, le choix est très limité puisque l'éducation physique fait partie d'une multitude de matières optionnelles qui doivent se partager seulement 180 minutes par semaine. Dans ce contexte, la méthode d'attribution du temps aux matières ne vise qu'à disculper la responsabilité du ministère de l'Éducation dans ce dossier.

La solution réside pour le ministère de l'Éducation de prendre l'engagement d'assurer 150 minutes de cours d'éducation physique par semaine dans les écoles primaires et secondaires, soit un minimum de

30 minutes par jour. De plus, les écoles devraient assurer des programmes parascolaires, des services d'animation intramurales complémentaires, et promouvoir le transport actif à l'école ; ce qui permettrait au jeune d'atteindre un total de 60 minutes d'activité physique par jour, tel que recommandé par le *Guide d'activité physique canadien pour les jeunes et les enfants*. Par ailleurs, les parents doivent restreindre le temps alloué à leurs enfants aux loisirs sédentaires (télévision, jeux vidéo, ordinateur).

Sans une action concertée de tous les intervenants (écoles, ministère de l'Éducation, réseau de la santé, gouvernement, municipalités, parents, universités, organismes communautaires) pour prévenir ce fléau, nous pourrions faire face à une explosion des soins de santé alors que les enfants d'aujourd'hui deviendront la génération d'adultes de demain. La société pourrait payer très cher les soins de santé supplémentaires encourus par son manque de vision à long terme et le manque de volonté politique actuelle. Négliger d'investir en éducation préventive aura des conséquences inévitables. Il est urgent d'agir maintenant.

Forum

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration
GUY CREVIER > Président et éditeur
MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint
PHILIPPE CANTIN > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Éditorialiste en chef

Les tribulations de David Levine



ANDRÉ PRATTE
apratte@lapresse.ca

Le gouvernement Landry a confirmé vendredi la nomination de David Levine au poste de président-directeur général de la régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal. Bien que M. Levine soit certainement qualifié pour occuper ce poste stratégique, le choix du gouvernement, et en particulier les circonstances dans lesquelles il a été annoncé, suscitent des inquiétudes.

Il ne s'agit pas ici d'un vulgaire cas de favoritisme, de l'acabit de la nomination au Sénat cette semaine, par le premier ministre Jean Chrétien, de l'avocat et fidèle organisateur libéral David Smith. M. Smith n'a nul besoin de ce poste, et le Sénat n'a pas besoin de lui non plus. De son nouveau bureau, il pourra se consacrer tout entier à la défense du leadership du premier ministre, aux frais des contribuables. Il n'est pas le premier organisateur nommé au Sénat, et de loin, mais cela ne rend pas la chose moins indécente.

■ ■ ■

Le cas de David Levine est plus complexe. La politique est une aventure excessivement risquée et si on veut y attirer des personnes de qualité — sortir du sérail trop limité des politiciens professionnels — il faut trouver des moyens de réduire ces risques. David Levine n'aurait sans doute pas tenté l'expérience politique s'il n'avait eu l'assurance d'un poste intéressant dans la fonction publique en cas d'échec. Dans la mesure où l'homme possède toutes les qualités pour le poste en question, peut-on crier au scandale ?

Non, mais on doit déplorer que la décision a été annoncée au conseil d'administration de la régie dans les heures suivant la défaite électorale de M. Levine. Le conseil n'a pas été vraiment consulté, et de toute façon, il n'avait pas le choix.

Le gouvernement confirme ainsi de manière éclatante la fin de la régionalisation en santé. Désormais, c'est Québec qui décide, et les régionaux n'ont qu'à bien se tenir.

Par ailleurs, cette consultation bidon ne permet pas de s'assurer que M. Levine était le meilleur candidat. Il est qualifié, mais était-il LE PLUS qualifié ? On sait que l'actuel directeur général, Marcel Villeneuve, qui jouit d'une excellente réputation, aurait très bien fait l'affaire. Dans la grande majorité des régies régionales d'ailleurs, c'est un fonctionnaire du réseau, souvent le directeur général sortant, qui a été choisi pour occuper le nouveau poste de PDG, créé le printemps dernier. Y avait-il d'autres candidats pour le poste convoité par M. Levine ? Qui aurait été choisi si M. Levine avait gagné le 17 juin ? Aurait-il fait un meilleur PDG que le ministre d'un soir ?

La nomination de M. Levine donne une coloration carrément politique à un poste qui, en principe, doit être neutre. Si les libéraux (ou, qui sait, les adéquistes...) prennent le pouvoir à la faveur des prochaines élections, se sentiront-ils en droit de mettre à la porte M. Levine ? Et les PDG des autres régies régionales, également nommés vendredi ?

■ ■ ■

Cela dit, souhaitons que le réseau de la santé de Montréal profitera de la dose de dynamisme que ne manquera pas de lui insuffler le nouveau PDG de la régie. En même temps, il ne faudrait pas que celui qu'on a surnommé « la machine à pop corn », allusion aux idées qui ne cessent de jaillir de son cerveau, tente à lui seul de tout bouleverser. Ce réseau a peut-être besoin d'une nouvelle énergie, mais il a aussi besoin de stabilité.

Dans les dossiers des méga-hôpitaux universitaires, notamment, M. Levine et le gouvernement du Québec auraient avantage à respecter davantage les milieux concernés, qui travaillent d'arrache-pied sur ces projets depuis plusieurs années.



Patrick Dea, collaboration spéciale

Droits réservés

LA BOÎTE AUX LETTRES

Un traitement de faveur ?

AFIN D'ASSURER une uniformité de tarification entre les citoyens de la nouvelle ville de Longueuil, les usagers du transport en commun de Saint-Bruno bénéficient depuis quelques mois d'un traitement de faveur.

Voici les faits : pour se procurer une carte TRAM (train, autobus et métro), les usagers de Saint-Bruno payent un tarif de 30 \$ (celui de la zone 3 de l'Agence métropolitaine de transport - AMT), alors qu'un tarif de 111,50 \$ est en vigueur pour la zone 5 de l'AMT, qui est la leur.

Ainsi, bien qu'ils se situent dans la zone 5 de l'AMT, les usagers du transport en commun de Saint-Bruno jouissent d'une sub-

vention du ministère des Transports du Québec qui leur permet de bénéficier du même tarif que les autres citoyens de la nouvelle ville de Longueuil, soit celui de la zone 3, qui est de 80 \$ pour la TRAM. Ce faisant, chaque usager de Saint-Bruno profite d'un rabais de 31,50 \$ par mois ou de 373 \$ annuellement ! Où est l'équité pour l'ensemble des autres usagers de la zone 5, qui doivent déboursier chaque mois 40 % de plus que les usagers de Saint-Bruno pour obtenir le même service de transport en commun ?

Actuellement, le financement de l'AMT est obtenu dans des proportions de 28 % des usagers, de 10 % du secteur municipal, de 15 % du gouvernement et de

47 % des automobilistes. Cela signifie que les usagers de la zone 5 autres que ceux de Saint-Bruno sont doublement pénalisés car en plus de payer davantage pour un même service, ce sont leurs taxes et impôts qui financent la contribution du ministère des Transports du Québec qui procure un rabais aux seuls utilisateurs de la TRAM de Saint-Bruno. (...)

Des audiences publiques du ministère du Transport portant sur une révision du cadre budgétaire, incluant les tarifs inter zones, auront lieu plus tard cette année. J'entends y participer et j'invite toutes les personnes concernées à faire de même.

MARIE-ANDRÉ VAILLEUX
Sainte-Julie

DANS LA PRESSE ANGLOPHONE

Moyen-Orient: le fouillis Bush

Nous vous présentons chaque semaine une sélection d'éditoriaux parus dans la presse anglophone du pays. La traduction est de La Presse.

(Toronto Star, 26 juin)

IL EST NAÏF de penser que le président américain George Bush pouvait espérer résoudre le conflit de 54 ans au Moyen-Orient avec quelques mots, lundi. Le ministre des Affaires étrangères d'Israël, Shimon Peres, disait sagement : « Un discours seul ne peut apporter le salut. »

Et pourtant M. Bush aurait pu mettre le poids des États-Unis derrière un programme équilibré comprenant une renonciation crédible de la terreur et de nouvelles élections chez les Palestiniens, liées fermement à un échéancier de retrait d'Israël de la Cisjordanie et de Gaza.

À la place, dans un accès de dépit, samedi après-midi, il a crayonné dans son discours l'existence que les Palestiniens élisent de nouveaux chefs « non compromis par la terreur ». Ils doivent démocratiser, réécrire leur constitu-

tion, effectuer une gamme de réformes. Faire plus que tout autre régime arabe. Et jusque-là, le premier ministre d'Israël Ariel Sharon peut les frapper tant qu'il le veut.

Bref, l'appui de M. Bush aux Palestiniens est conditionnel à leur renonciation à Yasser Arafat, le symbole même de leur lutte pour l'obtention d'un État, et à leur capitulation devant l'occupation.

George Mitchell, auteur du plan de paix qui était au cœur de l'approche de M. Bush jusqu'à cette semaine, a déclaré de manière peu encourageante : « Si les Palesti-

niens doivent faire tout ce qu'on leur a demandé de faire avant même que les Israéliens n'aient eu à répondre d'une seule demande, je crois qu'il est très probable que nous n'avancerons pas d'un pouce. »

Sans défendre la terreur meurtrière, M. Mitchell a vu le désespoir que l'occupation a entraîné. Sur le plan intérieur, M. Bush peut vouloir s'assurer le puissant vote pro-israélien lors des élections mi-mandat de novembre. Les Palestiniens ne peuvent espérer rencontrer ses multiples exigences, alors il

ne risque pas de se retrouver dans la position gênante de devoir exercer des pressions pacificatrices sur M. Sharon.

Par ailleurs, M. Bush espère se protéger, pour la durée de son mandat, contre l'obligation de presser Israël. La réforme palestinienne s'étire sur trois ans.

Mais les Israéliens et les Palestiniens ont besoin d'aide immédiatement. Il y a près de 2000 morts. Selon Yoni Fighel, expert israélien en contre-terrorisme, l'approche de M. Bush garantit que « la réalité actuelle... ce cycle de carnage » se poursuivra sans répit.

« Nationaliser » la fête du Québec

(Saskatoon StarPhoenix, 26 juin 2002)

CHACQUE ANNÉE, ces jours-ci, les Canadiens voient les images télévisées d'une démonstration massive de nationalisme alors que les Québécois, maquillés, les esprits chauffés par la joie et l'alcool, s'amuse dans les rues de leurs villes.

C'est une grande injustice de l'histoire que le reste d'entre nous soyons privés de ce plaisir. Cette fête, après tout, demeure le seul grand événement culturel du Canada français que le reste d'entre nous ayons négligé de nous approprier.

Cela doit sûrement irriter les séparatistes québécois pure-laine de savoir que le Canada anglais a non seulement volé le nom que les Français avaient choisis il y a deux siècles pour leur patrie en Amérique du Nord — une adaptation du mot que les Hurons employaient pour les diriger vers l'actuelle ville de Québec — mais qu'il a aussi eu l'audace de dérober l'hymne qu'ils avaient composé en 1880 pour la fête de la Saint-Jean-Baptiste. Et puis il y avait cette question des pressions en faveur d'un pays entièrement bilingue.

Mais pourquoi arrêter là le chapardage du gratin de la culture française au bénéfice du « reste du Canada » ? Il est grand temps de nous approprier l'une des fêtes les plus grandioses de l'Amérique du Nord.

Non seulement devrions-nous la voler, nous devrions l'améliorer en incluant la fête

de la Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin, dans une semaine entière de célébrations nationales joyeuses dont le point culminant serait la Fête du Canada, le 1^{er} juillet.

Le Canada mérite au moins une semaine durant laquelle il peut célébrer la dualité de ses cultures fondatrices (permettant au reste d'entre nous de maquiller nos joues avec des fleurs de lys et de porter d'attrayants vêtements bleus). Nous pourrions utiliser la semaine pour des festivals multiculturels, comme le festival Folkfest à Saskatoon à tous les mois d'août.

Les entreprises pourraient se préparer au changement de rythme et les gens pourraient programmer au moins une partie de leurs vacances en conséquence (...).

Les parcs nationaux et provinciaux pourraient réduire leurs tarifs pour sortir les Canadiens de leurs maisons.

Les gouvernements provinciaux pourraient parrainer des activités dans des provinces ou régions voisines du pays pour favoriser une meilleure compréhension de ce que cela signifie d'être canadien.

Une telle fête servirait non seulement à unir le pays, elle attirerait aussi des touristes américains et européens, transformant la pause en boum économique.

La meilleure retombée, cependant, c'est que le reste du Canada n'aurait plus besoin de regarder vers le Québec comme seul endroit capable d'organiser une vraie fête nationaliste.

Traverses à piéton: mesure insuffisante

(Montreal Gazette, mardi 25 juin)

JEREMY SEARLE, conseiller municipal et président du comité des transports, a présidé la semaine dernière à l'inauguration de quatre traverses à piétons provisoires, d'un design nouveau, à Saint-Laurent, dans le secteur nord de Montréal. Les quatre traverses rétrécissent la voie pour obliger les autos à ralentir. Des enseignes ont été placées, menaçant d'amendes pouvant atteindre 200 \$ les automobilistes qui négligent de s'arrêter pour les piétons.

Les nouvelles traverses à piétons font partie d'une campagne, lancée en février par M. Searle, visant à rendre Montréal plus accueillante et sécuritaire pour les piétons. Montréal ne devrait refuser aucune aide à ce chapitre. Il n'y a pas d'endroit plus dangereux pour les piétons dans toute la province. Les statistiques de la Société de l'assurance automobile du Québec démontrent que l'an dernier, 28 piétons ont été tués et 172 gravement blessés à Montréal. On ne sait pas combien d'entre eux ont été tués ou blessés à une traverse à piétons.

Mais en construisant ses nouvelles traverses, la Ville semble avoir abordé le problème à l'envers. M. Searle a déclaré lui-même qu'il ne connaît aucun représentant élu de Montréal qui soit au courant des règles pour les traverses à piétons. La plupart

des policiers ne savent pas que les voitures doivent s'arrêter pour les piétons aux traverses. Ils ne s'arrêteront sûrement pas. Et la vue d'une voiture de police filant sans s'arrêter à une traverse annulera tout effort de promotion entrepris par M. Searle.

Une approche plus sécuritaire existe, mais elle coûte plus cher. Dans une étude des traverses à piétons à Richmond, en Virginie, et à Stillwater, au Minnesota, le département des transports des États-Unis a découvert que la seule présence d'une traverse à piéton clairement identifiée n'entraîne aucune réduction appréciable du taux d'accidents impliquant des piétons.

L'étude américaine propose plusieurs mesures : un terre-plein relevé et des îlots de traverse ; des feux de circulation que les piétons peuvent activer ; des rues rétrécies ou des extensions des bordures ; des traverses surélevées ; un éclairage adéquat la nuit ; des lignes d'arrêt dans les rues achalandées avec une enseigne « Arrêt pour traverse à piétons ».

Si la culture casse-cou des rues de Montréal doit changer, il faut aller au-delà de l'ajout de traverses à piétons et d'amendes plus fortes. Comment l'hôtel de ville peut-il sérieusement demander aux piétons de risquer leur sécurité quand on a fait si peu pour les protéger ?

À votre tour

« Race poutine »

VALÉRIE MARISSAL
L'auteure habite Sainte-Anne-des-Lacs.



L'AUTRE SOIR je suis tombée sur un documentaire de François Parenteau à la télé sur le phénomène du racisme au Québec et de la difficulté à vivre nos différences en tant qu'immigrés. Très intéressant car il questionnait toute sorte de gens de toutes nationalités qui ont choisi ou non de vivre dans cette province. Cela m'a rerere-questionnée sur mon identité propre. Née en France au début des années 1960 et catapultée ici à l'âge de trois ans, je n'ai pas beaucoup de souvenirs du tout début, mais me rappelle très bien que si je ne voulais pas trop souffrir de la méchanceté et de la bêtise raciste institutionnalisée de l'époque, il fallait que je me grouille de perdre ce petit langage pointu, si mignon pourtant chez une gamine de cet âge. Ce que je me suis empressée de faire au fil des années d'école (les enfants ayant de grandes facilités naturelles d'adaptation), mon identité française s'est vue reléguée au tréfonds de mon fond ! Survie oblige... Mais comme pour bien vivre il faut une identité, j'ai donc très rapidement, et avec l'aide des revendications de mon père surtout, en bon idéaliste invétéré qu'il était et est encore, épousé la cause du Québec libre. Cause à laquelle je crois toujours, tout simplement par ma recherche effrénée de la logique perpétuelle.

Je m'explique : La France rentre trois fois en grandeur dans le Québec, elle est 10 fois plus peuplée, mais c'est un pays. Il est, d'après moi, beaucoup plus facile de gérer un « petit » pays (géographiquement j'entend !). Je n'affirme pas que mon pays d'origine est un modèle de perfection (il n'y a qu'à regarder la montée de Le Pen pour



Photo MICHEL GRAVEL, La Presse ®

Oui, proclame Valérie Marissal, aujourd'hui je me considère d'abord et avant tout comme québécoise (n'en déplaie aux racistes de souche), mais ne peux et de moins en moins ne veux annihiler ce fait français, ne m'en déplaie, car ce n'est pas rigolo tous les jours d'être un fait français !

voir le racisme notoire faire office de mode de vie, notamment et surtout envers tous les immigrants arabes, et du Moyen-Orient), mais l'identité et la liberté n'ont jamais été remises en question là-bas. Donc, revenons à nos moutons... Adolescente, d'aller chercher ma carte du Parti québécois avant même d'avoir l'âge de voter fut la meilleure façon de me fondre dans cette société et de m'y perdre quel-que peu.

Car je crois que chacun pour soi, la nature propre d'une personne naît des liens du sang, mais aussi,

et c'est très ambivalent, que le contact avec les alentours, selon notre degré d'ouverture, nous forge profondément . Nous sommes peut-être descendants du singe, mais je crois aussi du caméléon. Je dis ambivalent car il n'est pas facile de jouer équitablement sur les deux tableaux. Oui, aujourd'hui je me considère d'abord et avant tout comme québécoise (n'en déplaie aux racistes de souche), mais ne peux et de moins en moins ne veux annihiler ce fait français, ne m'en déplaie, car ce n'est pas rigolo tous les jours d'être un fait fran-

çais ! Avec tous les borborygmes que cela comporte. Quand je regarde, accompagnée de mes parents, une émission de variétés horripilante à TV5 qui se moque ouvertement des rotoplots puissamment décolletés d'une blonde extrêmement plantureuse dont l'animateur se paye méchamment la fiole en la traitant de Pamela Anderson et que ma mère me répond : « Ah ça, ma fille, c'est bien français ! » je ne suis non seulement pas fière mais récuse ces généralités. La généralité pour moi est le pilier du racisme. Et de rendre gé-

nérale une race entière d'individus tient du non-sens. Au risque de me répéter, n'avons-nous pas peur que de ce que nous ne connaissons pas ? — et le mot peur lui-même engendre tous les défauts de caractère, c'est bien connu.

Non, le mélange des races ne me semble que bénéfique. Cela me fait grand plaisir de croiser des couples mixtes avec leurs enfants si différents, café au lait, yeux doucereusement bridés, hybrides au naturel joyeux. Vous rappelez-vous un certain Hitler qui n'avait qu'une idée en tête : créer une race supérieure et hermétiquement aryenne ? Et ces rois au fil des siècles, ce sang bleu glorifié, loué, et surtout pas mélangé, avec toutes les maladies de consanguinité qui en découlerent, et celle entre toutes engendrées par l'asphyxie d'un sang sans renouveau, j'ai nommé : la folie. Mais si je me rappelle bien mes classiques, la folie était loin d'être douce chez l'ancêtre-roi-et-reine.

C'est pourquoi après un événement comme celui du 11 septembre, je fus tout de même agréablement surprise qu'il ne pousse pas plus de mouvements extrémistes anti-moyen-orientaux en Occident. Même si souvent lors de telles ignominies perpétrées au nom de la religion (autre beau sujet d'indignation), nous entendons déblatérer les pires imbécillités. N'oublions donc surtout pas ce genre d'événement, gardons-le bien en mémoire afin de comprendre et de passer le message aux générations futures que ce n'est pas dans La Vérité absolue d'une religion ou d'un gourou mal intentionné que nous ferons avancer la cause de l'humanité. Commençons par sustenter équitablement cette planète de bonne nourriture terrestre et intellectuelle afin que le barbare temps de se taper sur la gueule soit bel et bien révolu et que l'intelligence triomphe...

À titre d'auteure de la lettre primée de la semaine, M^{me} Marissal recevra une copie laminée de cette page.

Un défi

à la hauteur de notre génie

JEAN-FRANÇOIS GIGUÈRE
L'auteur est un Montréalais.

L'HÉRITAGE d'Expo 67 et celui des Jeux olympiques de 1976 m'invitent à vous écrire ces quelques mots. Où sont passés nos rêves ?

La Ville de Montréal et le gouvernement du Québec s'apprentent à investir environ 250 millions de dollars pour transformer la rue Notre-Dame en boulevard urbain. La rue n'est plus adéquate pour recevoir les véhicules qui la fréquentent.

Il est présentement assez difficile de délaissier l'utilisation de l'automobile comme moyen de transport quotidien. Par exemple, moi, j'ai beau habiter à un coin de rue du métro Frontenac et travailler à dix minutes de marche du métro Langelier, je suis réfractaire à l'idée de ne pas utiliser mon auto le matin pour aller au boulot. Je suis devenu accro au confort que mon automobile me procure dans mes déplacements habituels. Même si ça pollue et que ça me coûte un peu plus cher. On nous le vend tellement bien, ce bonheur sur quatre roues. J'y suis conditionné. Et vous ?

De plus, une large part de notre économie est directement liée à l'automobile. Des intérêts privés dirigent nos choix personnels et collectifs. Les effets de tout ça ? Le citoyen « dort au gaz » et l'industriel empoche à court et moyen terme ! Mais j'ai de l'espoir.

J'utilise de temps en temps ma bicyclette pour me déplacer en ville. J'aime bien le faire, il y a des avantages et des inconvénients. Nous sommes déjà nombreux à circuler ainsi, à essayer de prendre notre place dans la circulation. J'ai même reçu ma première contravention à bicyclette pour avoir grillé un feu rouge le 14 juin. Trois points d'inaptitude ajoutés à

mon dossier et 27 \$ de moins dans mes poches. N'est-ce pas légitime maintenant pour accompagner cela que de revendiquer de vraies dispositions pour les cyclistes ? Nous pourrions facilement être tellement mieux installés et organisés. Rendre le réseau cyclable beaucoup plus invitant. Offrons-nous cet espace pour nous déplacer autrement.

Ce qui est proposé présentement ne réduira pas notre insatiable besoin d'utilisation de l'automobile. La piste cyclable au milieu du boulevard urbain a disparu lors de la proposition finale. C'est très, très moche. Ainsi, le problème perdurera. Il faut que nous changions d'abord nos habitudes et nos façons de faire. Pas seulement les routes. Voilà, une fois de plus, ce qui pourrait être une caractéristique de plus d'une société distincte. (...)

Si nous voulons réduire sensiblement l'utilisation de l'automobile en milieu urbain, il faut que nous trouvions d'autres idées que celle de refaire les routes. Pour progresser, il faut désormais que nous investissions dans la recherche et le développement. Sur le plan social et économique. À ce titre, l'État doit être visionnaire et l'industrie privée doit y trouver son compte. Pourquoi attendre l'urgence d'agir ?

Bombardier et Hydro-Québec ne sont-ils pas capables de développer et de produire un véhicule électrique à une ou deux places et d'en faire la commercialisation ? N'est-ce pas aussi un défi à la hauteur du génie québécois ?

Une telle orientation pourrait devenir une très belle réussite économique et écologique, valorisée à la grandeur de la planète. Pour l'obtention d'un boulevard urbain vraiment moderne, investissons plutôt dans d'autres solutions pour le transport. Nous sommes capables !

Je suis révolté

S'enrichir est un privilège, non un droit

JEAN HÉBERT
L'auteur habite Laval.

S'ENRICHIR, c'est un privilège, pas un droit. Il devrait y avoir une éthique sur ce que l'on produit pour s'enrichir. C'est incroyable que l'on autorise n'importe qui à produire n'importe quoi et qu'aus-sitôt que l'on vote une loi le moins-drement restrictive contre des compagnies sans éthique elles la contestent, la contournent ou la violent impunément.

Les compagnies de tabac en sont un bon exemple. Elles vendent un poison lent duquel les consommateurs deviennent accros ; elles ont caché des études liant leurs produits à un risque élevé de développer des maladies chroniques et mortelles, nous jurent qu'elles ne veulent pas de consommateurs mineurs alors qu'elle savent très bien que si l'on ne fume pas avant l'âge de 18 ans, on ne fumera probablement jamais, et elles approvisionnent directement les réseaux de trafiquants quand les gouvernements haussent les taxes un peu trop à leur goût. Le tout étant agrémenté de profits faramineux.

Les compagnies d'automobiles, quant à elles, ne cessent de produire des véhicules plus gros et

plus performants malgré les dangers allégués de continuer de polluer autant. S'estimant sans doute lésées par les lois les obligeant à réduire la consommation d'essence des automobiles, elles ont créé une nouvelle catégorie de véhicules non soumis à cette réglementation. Appuyés par une bonne campagne de publicité, les manufacturiers ont réussi à vendre plus de ces utilitaires sport et camionnettes que de voitures l'an dernier.

D'autres s'enrichissent en nous faisant crouler sous des tonnes de déchets. (...) D'autres encore produisent directement du jetable ; pensez au briquets, rasoirs, crayons et contenants de plastique, tous jetables. Eux se mettent à crier lorsque le gouvernement leur dit qu'ils devront dorénavant assumer le coût de la collecte des déchets qu'ils créent.

Est-ce que quelqu'un quelque part va expliquer à ces parvenus qu'il y a des obligations liées au privilège de s'enrichir ? Et que le droit du citoyen de vivre dans un environnement sain est un droit inaliénable et que jamais le privilège de s'enrichir ne devrait s'exercer au mépris de ce droit ?

Arrêtons de « niaiser » avec les « mesures à l'anglaise »

CLAUDE MORISSET
L'auteur habite Hull.

TRENTUE OU trente-cinq ans après l'introduction du système métrique (SI) au Canada, avec deux générations qui, normalement, auraient dû être formées entièrement au métrique et arrêter de prendre leur pied (sic) et leur verge (sic) pour des unités de mesure, la période de transition s'éternise (on voit même des signes de régression en alimentation) : en somme, on continue à nous embêter avec les « mesures à l'anglaise ». Comme d'habitude, les gros pieds des États-Unis se sont posés là encore une fois. Alors qu'on nous rabat les oreilles avec la mondialisation (qui, pour les USA, n'est que l'extension de la domination de leur « way of life » partout dans le monde), c'est un domaine où nos gouvernements devraient, pour une fois, marcher au pas du monde.

Je demande au gouvernement fédéral et à celui du Québec (qui se prétend défenseur du caractère distinct de notre culture) de montrer un peu de leadership et de nous dé-

barrasser une fois pour toutes du tissu à la verge (sic) et aux pieds et pouces (sic), des boîtes de conserve de 14 oz (ou 398 ml), du café à la livre (ou 453 grammes), des « pintes » de bière — dans des restaurants spécialisés en bières belges, s.v.p. ! — à 20 oz, alors que tous les gens de 45 ans et plus savent que la pinte de lait, que le litre à remplacé, contenait 40 onces, donc 20 oz est une « chopine » (de là le mot « chope ») et encore mieux un demi-litre. J'en ai assez de me faire infliger une facture se situant entre 3,50 \$ et 6,50 \$ pour un verre de vin qui peut contenir entre 3 ½ et 6 ½ oz (75 à 150 ml ?). Également des steaks de 6, 8, 12, 14, 16 oz — beaucoup trop de viande de toute façon !

Je lance un appel aux ministères du Commerce, de l'Industrie, du Tourisme ; à l'Office de protection des consommateurs, l'Association touristique, l'Association des gens du boire et du manger (restaurants, bars, boutiques alimentaires) ; aux merceries — les vraies, celles qui vendent des verges et des pieds (sic) de tissus —, aux boutiques de vêtements, à l'Office de la langue française et

à nos municipalités, de me délivrer de ces bistrots dits « euros », qui s'obstinent à essayer de me vendre une chopine ou un demi-litre en prétendant que c'est une « pinte » (*a pint*, en anglais). Je demande même aux services médicaux d'arrêter de semer la confusion dans ma pauvre tête en me donnant mon poids (impressionnant) et ma taille (beaucoup moins) en unités de mesures « impériales » (livres, pieds et pouces).

Ou, alors, qu'on sorte les verges et qu'on tape sur les doigts de tous les commerçants qui « prennent leur pied (sic) » à l'américain ou à l'anglaise, restant les « pieds pognés » dans le passé : un peu de clarté à l'euro-péenne — c'est vrai qu'ils sont malheureusement en train de se « macdonaldiser » un peu trop — que diable ! Bon dieu, même les « British » pèsent en kilos maintenant, en attendant d'être les derniers à se mettre à l'euro. Si le « cheval de Troie » des USA en Europe peut le faire, le « plus meilleur pays au monde » devrait pouvoir y arriver.

De la « mesure dans toutes choses » même si le « poids » des traditions et des habitudes est très lourd.



Photothèque La Presse

Sont-ce des vraies « pintes » de bière ?

LA PERSONNALITÉ DE LA SEMAINE

ENCORE PLUS QUE DU TALENT, DE L'INTELLIGENCE, MÊME DU GÉNIE, L'EXCELLENCE NAÎT DE L'EFFORT

Diane Lamarre

Pharmacienne, Diane Lamarre a oeuvré à quatre reprises en Bosnie et au Kosovo auprès des pharmaciens locaux.

JEAN-PAUL SOULIÉ

Lors de son dernier congrès à Winnipeg, en mai dernier, l'Association des pharmaciens du Canada a remis son Prix de leadership international à Diane Lamarre, pharmacienne à Longueuil et professeur à la faculté de pharmacie de l'Université de Montréal. Cette distinction soulignait l'action de Diane Lamarre dans des régions de l'ancienne Yougoslavie où les soins de santé, détruits par de longs conflits armés, sont en pleine reconstruction. Depuis quatre ans, Diane Lamarre a oeuvré à quatre reprises en Bosnie et au Kosovo auprès des pharmaciens locaux pour entreprendre avec eux des projets de conseils auprès des patients.

Dès 1998, et même si les médicaments étaient très rares dans ces régions, la réponse des pharmaciens a été enthousiaste. Certains séminaires, où il fallait un ou deux traducteurs, réunissaient dans la même salle de conférence des Serbes, des Croates et des Bosniaques, et l'un d'eux a même été marqué par l'explosion d'une voiture piégée, destinée à un politicien local. Le message que lançait Diane Lamarre est quand même passé: «Un médicament ne donne pas le même résultat s'il est donné avec ou sans conseils, a-t-elle dit à ses collègues des Balkans. Le pharmacien accompagne ses patients. Un médicament donné peut être le bon choix, mais il faut en suivre l'administration, la surveiller, assurer la continuité. Si les réactions sont contraires, le pharmacien doit intervenir.»

Cette façon de percevoir et de pratiquer sa profession, Diane Lamarre l'enseigne au Québec à la faculté de pharmacie de l'Université de Montréal. Le message qu'elle a été livrer en Bosnie et au Kosovo avec l'aide de l'organisme international Pharmaciens sans Frontières et de l'Organisation mondiale de la Santé est celui des «soins pharmaceutiques» qu'elle préconise auprès de ses 300

étudiants à l'Université de Montréal. Déjà, en 1984, elle recevait le prix Louis-Hébert au congrès de la pharmacie québécoise «pour la qualité de sa pratique et pour avoir valorisé la profession auprès du public». En 2000, Diane Lamarre recevait le prix d'excellence en enseignement dans la catégorie «chargés de cours». Depuis, elle a été nommée professeur adjointe de clinique à la faculté de pharmacie. *La Presse* souligne le dévouement et l'engagement de Diane Lamarre dans le secteur des soins de santé, et salue les nombreuses marques de reconnaissance que ses pairs lui ont décernées, en la nommant la *Personnalité de la semaine*.

«Au Québec, explique Diane Lamarre, les pharmaciens ont un moyen de communiquer avec les médecins. C'est l'opinion pharmaceutique, ça existe depuis 20 ans. C'est un document écrit et ça fait maintenant partie de la loi 90 qui a été adoptée la semaine dernière.» Dans des pays comme la Bosnie où la moitié des pharmaciens ont disparu, émigrés ou tués pendant la guerre, le principe des «soins pharmaceutiques» a rapidement été adopté. À la quatrième visite de Diane Lamarre, des professionnels ont décidé de se reprendre en mains. Aidés par Pharmaciens sans frontières qui fournit des médicaments, ils ont renoué avec la documentation scientifique et les progrès réalisés pendant qu'ils étaient coupés du monde. «La première fois que je suis allée donner des conférences en ex-Yougoslavie, c'était à la demande d'une de mes anciennes étudiantes qui travaillait là-bas. J'y retourne en septembre pour une dizaine de jours au Kosovo, une des régions les plus pauvres pour faire de l'information. Il faut rebâtir toutes les structures et il y a urgence.»

Née à Longueuil, diplômée en pharmacie en 1977 à l'âge de 21 ans, Diane Lamarre a débuté dans sa profession à l'emploi d'un pharmacien de Longueuil, qu'elle considère comme son mentor, Claude Lafontaine.



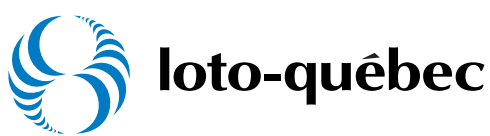
«J'ai fait plus de 350 émissions de radio ou de télé. Ça me permet souvent de dire toute l'admiration que j'ai pour nos collègues de Bosnie et du Kosovo qui veulent rebâtir, recommencer à donner des soins pharmaceutiques chez eux. C'est tellement fascinant d'exercer la profession de pharmacien de cette façon-là !»

«Je lui dois beaucoup, et particulièrement en ce qui a trait à la communication avec les patients.» Aujourd'hui, Diane a une pharmacie dans un complexe d'habitations de retraités. L'atmosphère de son officine est intime et même intimiste: comptoirs bas, contact direct avec le patient, espace confidentiel. Ses six pharmaciennes assurent également quatre jours par semaine une heure de présence dans des locaux réservés dans d'autres maisons pour retraités. Partout le mot d'ordre est: être à l'écoute des patients. Ses deux fils de 19 et 16 ans travaillent l'été à la pharmacie, sa fille Alizée, 12 ans, viendra bientôt

les rejoindre. Et son mari, Jean-Guy Renaud, administrateur et communicateur, la soutient dans sa campagne pour la valorisation de sa profession de pharmacienne. «Je suis heureuse de faire connaître ma profession, par les patients un par un mais aussi par toute la collectivité. J'ai fait plus de 350 émissions de radio ou de télé. Ça me permet souvent de dire toute l'admiration que j'ai pour nos collègues de Bosnie et du Kosovo qui veulent rebâtir, recommencer à donner des soins pharmaceutiques chez eux. C'est tellement fascinant d'exercer la profession de pharmacien de cette façon-là !»



Photos MICHEL GRAVEL, La Presse ©





Retrouvez
La personnalité de la semaine
La Presse/
Radio-Canada
demain matin

Franco Nuovo
C'est bien meilleur le matin
du lundi au vendredi
de **5h à 9h**





Matin Express
avec Michel Viens
du lundi au vendredi
de **7h30 à 9h**

